



HAL
open science

Université d'Artois
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un établissement. Université d'Artois. 2014. hceres-02026256

HAL Id: hceres-02026256

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026256v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des établissements

Rapport d'évaluation de l'université d'Artois



Septembre 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Établissements

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- Didier Houssin, président
- Philippe Tchamitchian, directeur de la
section des établissements

Au nom du comité d'experts,

- Bernadette Madeuf, présidente du
comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinéa 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Sommaire



Présentation.....	9
La stratégie et la gouvernance.....	11
I – Missions de l'établissement et positionnement stratégique dans la période évaluée.....	11
1 ● La réussite des étudiants constitue un objectif prioritaire et partagé	11
2 ● Une stratégie de créneaux, tant en recherche qu'en formation, est une nécessité pour l'établissement.....	11
3 ● L'université d'Artois est un membre effectif de la Comue mais son positionnement est encore fragile.....	12
4 ● L'intégration locale de l'université témoigne d'un enracinement véritable	12
II – Gouvernance et organisation interne	12
1 ● L'organisation interne de l'université répond au caractère multi-site par une centralisation certaine	12
2 ● L'université s'est montrée capable de gérer contraintes et changements institutionnels dans un climat serein	13
III – Politique de partenariat	13
1 ● Les collectivités territoriales apportent un soutien politique constant.....	13
2 ● Les partenaires socioéconomiques ont noué avec l'université de multiples liens de coopération ..	14
3 ● Les partenariats académiques relient l'université essentiellement avec des membres de la Comue.....	15
IV - Affirmation de l'identité et communication.....	15
La communication entre le centre et les composantes implique des actions à mieux coordonner	15
V - Politique de la qualité	16
Au sein de l'université ont été mises en œuvre des actions qui doivent s'inscrire dans une politique de la qualité à définir et à déployer.....	16
La recherche et la formation.....	17
I- La politique de recherche.....	17
1 ● Face à la diversité des thématiques, la politique de recherche se centre sur l'équilibre des ressources et l'affectation des moyens	17
2 ● Les DIM constituent un outil pour améliorer l'identité de la recherche	18
3 ● La base institutionnelle de la politique de recherche est encore en construction	18
II - La politique de formation initiale et continue	19
1 ● La politique de formation, ancrée dans le territoire, combine une offre de proximité large et des spécialités porteuses,.....	19
2 ● La politique de formation continue dynamique et volontariste répond à une demande forte.....	20

III – Les études doctorales.....	20
Le lien entre recherche et formation se révèle inégal et fragile.....	20
IV - La documentation	21
La politique de documentation vise une offre de proximité au service des étudiants, des EC et de la valorisation du patrimoine culturel.....	21
La réussite des étudiants.....	23
I - Le parcours des étudiants de l'orientation à l'insertion	23
1 ● Une politique active d'aide à la réussite et à l'insertion professionnelle est confortée par un ancrage local fort	23
2 ● L'ensemble des actions sont animées par un principe basé sur la proximité et l'anticipation	23
3 ● L'université a mis sur pied un maillage d'actions d'aide à la réussite.....	24
4 ● La stratégie de l'université produit des résultats encourageants et des pistes d'amélioration ou des opportunités à saisir	24
II - La vie étudiante, facteur de réussite	24
1 ● La vie culturelle et associative fait preuve d'un développement remarquable	24
2 ● L'université pratique une politique ambitieuse d'emploi étudiant	25
3 ● Les étudiants bénéficient d'un suivi social de qualité sur chaque site.....	25
4 ● L'offre d'activités sportives est ouverte à tous	25
5 ● Paradoxalement, on remarque une représentation et une responsabilisation étudiante trop peu développées.....	25
La valorisation et la culture scientifique.....	27
I – La valorisation des résultats de la recherche	27
La politique de valorisation est en cours de structuration	27
II - La diffusion, l'enrichissement du patrimoine et le développement de la culture scientifique et technique	27
La diffusion des connaissances et de la culture implique des activités variées et constitue un effort à poursuivre.....	27
Les relations européennes et internationales.....	29
En dépit des efforts du service des relations internationales, la mobilité étudiante reste faible et celle des enseignants limitée	29
Le pilotage et la gestion.....	31
I - Prospective pluriannuelle, programmation et dialogue de gestion	31
II - Fonction ressources humaines.....	31
III - Fonction financière et comptable	32
1 ● La structure de dépenses est maîtrisée et doit continuer à s'adapter à l'évolution prévisible des recettes	32
2 ● La structuration budgétaire est de qualité, mais peut encore gagner en formalisation et en projections pluriannuelles stratégiques	32
3 ● Le processus de certification des comptes est bien enclenché, ce qui implique un travail sur les deux dernières réserves, et doit déboucher sur la mise en place du contrôle interne comptable.....	33
IV - Fonction immobilière et logistique.....	33
La gestion immobilière est de qualité grâce à l'appui sur des équipes d'expérience	33

V - Système d'information	33
Le système d'information est fortement tubulaire et son urbanisation doit être poursuivie	33
Conclusion	35
I – Les points forts	35
II – Les points faibles	36
III – Les recommandations	36
Liste des sigles.....	37
Observations du président	39
Organisation de l'évaluation.....	41

Présentation

Créée en 1991, l'université d'Artois est une université pluridisciplinaire hors santé multi-sites, de taille moyenne, avec une population étudiante de proximité caractérisée par une proportion élevée de boursiers (46 %). Elle comprend aujourd'hui 11 371 étudiants inscrits² qui se répartissent entre quatre grands secteurs : lettres et sciences humaines et sociales (40 %), droit économie gestion (28,6 %), sciences et technologies (25,1 %) et STAPS (6,3 %). Le siège de l'université est localisé à Arras mais les activités de l'établissement sont réparties dans le Nord - Pas-de-Calais (2 départements) sur 5 villes et 12 sites spécialisés (Arras : 4 UFR en économie-gestion, histoire et géographie, langues étrangères, lettres et arts ; Béthune : faculté des sciences appliquées et IUT secteur secondaire ; Douai : UFR de droit ; Lens : UFR des sciences Jean Perrin et IUT secteur tertiaire, Liévin : UFR de STAPS). Les étudiants sont inscrits pour 42 % d'entre eux en licence, 15 % en DUT, 28 % en master et 0,01 % en doctorat.

Le personnel de l'université d'Artois inclut 870 enseignants, tous corps compris³ et 674 Biatss. Le budget de l'université s'est élevé à 119,5 M€ en 2013⁴. Elle a accédé aux responsabilités et compétences élargies (RCE) en 2011.

L'université d'Artois est membre du Pres Lille Nord de France depuis sa création en 2009 (incluant en tant que membres fondateurs les 6 universités de la région⁵, l'École centrale de Lille, l'École des mines de Douai et 22 membres associés). Le Pres, transformé en communauté d'universités et établissements (Comue) conformément à la loi du 23 juillet 2013, et désigné « université Lille Nord de France », compte aujourd'hui trente membres. La métropole de Lille avec 106 932 étudiants (soit 65,4% du total régional) représente un acteur prépondérant dans le processus régional de structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche⁶. C'est au sein de la Comue que l'école supérieure du professorat et de l'éducation (Espé), ex IUFM Nord - Pas-de-Calais, a été créée le 1^{er} septembre 2013, en partenariat avec les 6 universités précitées. La Comue coordonne le collège doctoral et les 6 écoles doctorales thématiques qui le composent.

Le comité d'évaluation, à la lecture des différents documents préparant la visite, souligne un certain nombre de tensions qui affectent cette université dans son fonctionnement, son positionnement, son organisation et sa gouvernance et constituent autant de défis pour la définition de sa stratégie et la conduite de sa politique :

- La question de la coordination et de l'équilibrage entre les deux missions d'enseignement et de recherche, qui vaut pour toute université, se présente comme particulièrement saillante pour l'université d'Artois qui doit concilier ses ambitions en matière de recherche et la problématique de la réussite des étudiants qui, pour un grand nombre, en raison de leur milieu d'origine et de leur passé scolaire, présentent des fragilités certaines.

- Cet équilibrage est aussi affecté par une tension interne entre disciplines : l'évolution de la demande des étudiants face aux formations offertes est source de déséquilibres entre les moyens en personnel enseignant et les besoins des formations.

- Compte tenu de l'évolution institutionnelle en cours et du mouvement de regroupement pour la constitution de pôles régionaux ESR, quelles seront la place et la vocation de l'université d'Artois au sein de la Comue ? Quels moyens va-t-elle se donner et comment est-elle perçue ? En particulier se pose la question de l'Espé qui est rattachée à la Comue depuis le 1^{er} janvier 2014, mais pour laquelle l'université d'Artois assure encore provisoirement le portage administratif et budgétaire.

- Un dernier type de tension concerne la gouvernance d'une université à la fois pluridisciplinaire, multi-sites, et de taille moyenne qui oscille entre une centralisation, qui vise légitimement à unifier un ensemble hétérogène et géographiquement dispersé, et une autonomie de décision qui promeut la responsabilité aux différents niveaux et la rapidité de réaction.

² Tableau de synthèse du MESR - PAPER (2012-2013)

³ Personnes physiques payées. Source : Rapport d'autoévaluation de l'université d'Artois.

⁴ Selon le compte financier présenté au CA le 21 mars 2014.

⁵ Universités de Lille 1, Lille 2, Lille 3, université d'Artois, université du Littoral et de la Côte d'Opale et université de Valenciennes et du Haut Cambrésis.

⁶ Atlas régional du MESR (2012-2013, publié en 2014).

La stratégie et la gouvernance

I – Missions de l'établissement et positionnement stratégique dans la période évaluée

- 1 ● La réussite des étudiants constitue un objectif prioritaire et partagé

Située dans une région à forte densité démographique, mais où le taux de poursuite en études supérieures (ou post bac) est relativement faible, l'université d'Artois a été créée en partie pour remédier à cette inégalité. De ce fait, elle se concentre sur ses missions d'université de proximité pour des étudiants issus de milieux modestes ou défavorisés, comme en atteste le taux de boursiers qui s'élève à 46 %. L'université d'Artois agit toujours en conformité avec la mission de formation qui lui a été confiée lors de sa création et qui est étroitement liée à l'environnement social dans lequel elle est implantée. Son objectif prioritaire, et partagé au sein de l'établissement, est la réussite des étudiants, y compris la lutte contre le décrochage scolaire. Elle exploite à cet effet les techniques et les principaux outils disponibles, dont ceux financés par le Conseil régional, comme le programme régional de réussite en études longues (PREL). Cette action n'est possible qu'avec le concours des enseignants-chercheurs (EC) qui adhèrent manifestement à cette politique.

De ce point de vue, le taux de réussite des étudiants⁷, par comparaison avec des établissements présentant le même profil, montre que cet objectif a été en partie atteint, quoique de manière inégale suivant les secteurs. Si cette expérience doit être poursuivie et surtout si on considère comme souhaitable qu'elle soit reprise dans d'autres universités, il est nécessaire de mesurer le coût total réel de l'effort qui a été consenti (environ 13 000 heures de services d'enseignement impliquant près de 150 EC et de nombreux services centraux d'appui).

- 2 ● Une stratégie de créneaux, tant en recherche qu'en formation, est une nécessité pour l'établissement

Inscrite avec les autres institutions d'enseignement supérieur et de recherche de la région Nord - Pas-de-Calais, dans une nébuleuse d'établissements, publics et privés répartis sur le territoire, l'université d'Artois a fait de l'adossement de la formation à la recherche une deuxième priorité. L'établissement a, de façon consensuelle, élaboré une stratégie pour structurer et donner visibilité et identité à son potentiel recherche, via l'affichage de domaines prioritaires internes, dénommés par l'établissement domaines d'intérêt majeur (DIM⁸, voir le chapitre portant sur la politique de recherche).

Il a également fait le choix de renforcer des unités de recherche bien situées en termes de problématiques, soit par leur niveau d'excellence et de réputation (par exemple le CRIL, Centre de Recherche en Informatique de Lens, le LBHE, Laboratoire de Physiopathologie de la Barrière Hémato-Encéphalique) soit par leur créneau liés à des thématiques porteuses au niveau régional (avec des pôles de compétitivité comme I-Trans, ou l'initiative *Smart Specialisation* lancée par la Commission européenne). Cette stratégie renvoie conjointement au dynamisme des équipes concernées et de leurs membres, et à une action volontariste de l'équipe avec la définition des DIM qui permettront également de mieux enraciner les activités de recherche dans le contexte socio-économique. En parallèle, sur le plan des formations, le même souci de trouver des « créneaux porteurs » a conduit à proposer quelques formations originales, propres à attirer et retenir un public étudiant hors du bassin géographique de recrutement le plus proche.

⁷ Le taux de réussite en licence générale en trois ans est de 31,8 % et la moyenne nationale de 28,1 %.

⁸ L'acronyme DIM employé ici ne doit pas être confondu avec les DIM, outils de la politique scientifique du Conseil régional d'Ile de France et qui « sont des réseaux scientifiques pluridisciplinaires, créés à l'initiative de la Région, [avec] pour objectif de fédérer des équipes de recherche autour de thématiques partagées ».

- 3 ● L'université d'Artois est un membre effectif de la Comue mais son positionnement est encore fragile

Les relations avec la Comue ont été fortement marquées par les « péripéties » du rattachement de l'IUFM à l'université d'Artois, de sa transformation en Espé et du retour de celle-ci au sein de la Comue. Les relations parfois difficiles entre l'école interne IUFM et l'université d'Artois, qui ont donné lieu à un rapport de l'IGAENR en février 2012, ont compté dans la stratégie d'alliance de l'université. Le déroulement de ces opérations, en lien avec les réformes accélérées de la formation aux métiers d'enseignants du primaire et du secondaire, a pesé lourdement sur la vie, en termes de coûts d'organisation et de gestion, et sur les débats au sein de l'établissement (en occultant d'autres questions importantes). L'université présente la restitution de l'Espé comme un sacrifice accepté. Elle souhaite ainsi pacifier les relations entre les six universités et être actrice dans la gouvernance de la Comue.

Finalement, l'acceptation par l'université d'Artois de la nouvelle situation témoigne de son sens de la responsabilité et de la solidarité au sein de la Comue. L'établissement adhère ainsi au principe d'une harmonisation des offres de formation à l'échelle du nouveau périmètre régional. Il avait déjà signé une convention avec l'Institut Catholique de Lille dans ce sens. Il prône un dialogue entre les six universités publiques, ce que complique à présent la fusion annoncée des trois universités de Lille à l'horizon 2019. Le positionnement de l'université d'Artois est donc d'ores et déjà dépendant de son intégration à la Comue et de l'évolution future de celle-ci.

L'université d'Artois participe également au collège des écoles doctorales, ce qui implique une coordination entre établissements et entraîne, pour le moment, une certaine complexité et lourdeur administratives pour la gestion des doctorants.

- 4 ● L'intégration locale de l'université témoigne d'un enracinement véritable

D'une manière générale, l'université d'Artois a tissé des relations de qualité tant avec les collectivités territoriales qu'avec les milieux socioéconomiques et professionnels avec lesquels elle est associée, notamment via les pôles de compétitivité et d'innovation proches. Le maillage territorial qui résulte de l'existence de sites universitaires dispersés, mais guère éloignés les uns des autres, et toujours situés dans un tissu urbain quasi continu, constitue de ce point de vue un avantage et un facteur de proximité. Ce maillage est multiforme et concerne tant l'adaptation des formations à la demande locale, que celle de la recherche à des thématiques régionales (définition des DIM, rapports avec les pôles de compétitivité...).

Cependant, le recrutement très local des étudiants, qui n'ont pas développé une culture de la mobilité, ne peut être compensé uniquement par la mise en œuvre de formations pointues, comme par exemple le master de chimie « Instrumentation au service de l'art » lié à l'ouverture du musée du Louvre-Lens, pour attirer des étudiants de master et des doctorants hors du bassin de recrutement de proximité. De telles formations seront aussi un atout dans le cadre futur de la Comue.

La contrepartie de l'intégration locale forte avec l'objectif central de la réussite des étudiants, est la relative faiblesse de la dimension nationale et internationale de la stratégie de l'établissement. On verra plus loin que l'établissement entretient des relations avec des universités étrangères et que les enseignants-chercheurs et les équipes les plus dynamiques sont intégrés dans des réseaux internationaux. Mais il est vrai que ces aspects n'ont pas été soulignés comme prioritaires au cours de la visite du comité.

II – Gouvernance et organisation interne

- 1 ● L'organisation interne de l'université répond au caractère multi-site par une centralisation certaine

Les statuts de l'université, tels que figurant en ligne sur le site intranet de l'établissement, sont ceux adoptés au CA du 1^{er} avril 2008. Ces statuts prévoient explicitement le caractère multipolaire de l'université, en délimitant en leur article 2 les localisations d'implantation : Arras, Béthune, Douai, Lens, Liévin, pour les principales.

Le sentiment d'appartenance à l'université paraît directement découler du lien très fort entre les composantes et leur localité d'implantation, qui semble primer et transparaît jusque dans l'affichage qui en est fait sur le site

internet de l'université. Plutôt que d'évoquer l'UFR des sciences juridiques et politiques ou l'UFR des STAPS de l'université d'Artois, on y communique ainsi sur la « faculté de droit de Douai » ou la « faculté des sports de Liévin »⁹.

Le CA se réunit 11 à 12 fois par an. Les débats retranscrits dans les PV, à jour jusque fin 2013 mais non encore disponibles sur l'intranet pour 2014, sont de qualité. Le CA est systématiquement informé par le Président des questions d'actualité liées à la gouvernance, en particulier sur l'Espé. Les statuts prévoient explicitement la participation des directeurs de composantes au CA, ainsi que leur appartenance à l'équipe universitaire de direction de l'Artois (EUDA).

Le fonctionnement de l'université apparaît toujours comme fortement centralisé, même si la latitude d'action et de manœuvre des composantes dérogatoires continue à être un point d'attention. La délimitation entre concertation avec les composantes et décision pourrait être plus nettement marquée et gagnerait à être retranscrite dans les statuts, de même que l'existence du Comité technique et les dispositions de la loi ESR du 22 juillet 2013.

Les responsables administratifs de composantes sont placés sous l'autorité des directeurs de composantes. Les statuts prévoient qu'ils peuvent être invités en fonction de l'ordre du jour aux réunions de l'EUDA. La DGS les réunit avec les chefs de services centraux 4 à 5 fois par an. Par-delà les échanges bilatéraux et thématiques, les habitudes de travail en commun entre services centraux et composantes doivent continuer à être encouragées.

- 2 ● L'université s'est montrée capable de gérer contraintes et changements institutionnels dans un climat serein

L'université a mené de front l'intégration de l'IUFM, la préparation du passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE) et le changement de son applicatif financier et comptable. Ces évolutions de structure et de gouvernance, et les aléas liés à la mise en place de l'Espé, du Pres et de la Comue, semblent avoir fortement déstabilisé des équipes, pourtant soudées et motivées.

Les acteurs de la gouvernance de l'université apparaissent clairement dans l'organigramme politique de l'université. Pour autant, l'équilibre relatif entre les vice-présidences peut constituer un point de vigilance, tout comme l'absence de portage politique apparent sur certains axes majeurs : politique immobilière, systèmes d'information.

La forte implication des directeurs de composantes, y compris dans les instances, est présentée comme un atout permettant un dialogue serein.

Les équipes administratives sont bien structurées et bien pilotées. Il convient cependant de veiller à l'isolement de certaines fonctions centralisées, et à l'absence de services directement en appui à la DGS pour les volets liés à l'aide au pilotage et au contrôle de gestion. La fonction liée au contrôle de gestion doit dépasser le périmètre des ressources humaines où il est aujourd'hui mis en œuvre.

III – Politique de partenariat

Que ce soit au niveau des représentants des pôles de compétitivité, des collectivités territoriales, ou du monde socio-économique, l'université d'Artois constitue un vecteur de rayonnement très important pour le territoire ; elle est soutenue par les acteurs locaux dans ses initiatives et ses actions en matière de recherche ainsi que dans les programmes de formation dispensés à des publics très diversifiés. Après vingt ans d'existence, l'université est ainsi perçue comme un véritable succès pour la région, un élément de valeur ajoutée pour la ville et l'ensemble du département. L'université d'Artois a toute sa place dans le cadre de la métropole artésienne et répond aux besoins des acteurs de la région.

- 1 ● Les collectivités territoriales apportent un soutien politique constant

L'université d'Artois est un acteur important pour la ville d'Arras qui, réciproquement, lui apporte son soutien, et participe au développement du logement étudiant et des actions culturelles portées par différentes associations, notamment lorsqu'elles répondent à des manifestations ouvertes à tous les publics (festival de musique, concerts, théâtre).

⁹ Sur le sentiment d'appartenance, il faut également noter un certain éloignement géographique des EC, un turnover et donc une difficulté à stabiliser les équipes de formation. 25 % des EC résident à plus de 50 km de leur lieu de travail et 14 % à plus de 100 km.

La municipalité d'Arras est ainsi à l'initiative de la construction d'une résidence dans la Citadelle en 2010, et créera une résidence supplémentaire pour les jeunes en 2015 ; elle développe pour les jeunes un projet de colocation solidaire pour la région : trois projets de ce type ont été mis en œuvre. Elle souhaite également que l'université d'Artois soit un «campus dans la ville» et que les étudiants deviennent des citoyens de la ville ; un maillage des établissements d'enseignement supérieur d'Arras est souhaité pour favoriser le dialogue entre ces différentes entités.

Le conseil général est partie prenante de la réflexion sur le devenir des universités du territoire, du développement de la recherche et des spécificités disciplinaires à développer ; ce soutien revêt plusieurs formes, aide aux laboratoires, vie étudiante, logement, développement de la vie culturelle ainsi que des aides à la mobilité en complément aux bourses Erasmus. Il est propriétaire du site des anciennes écoles normales (22 457 m²) dont une partie sera reprise par le CROUS pour en faire à terme un restaurant administratif et des logements dont certains seraient réservés pour les professeurs «invités».

L'existence du musée Louvre-Lens est aujourd'hui une véritable opportunité pour l'université d'Artois qui participe au développement du pôle numérique culturel ainsi qu'à des projets de grande ampleur visant à redynamiser le territoire dans le respect de l'histoire du bassin minier, tel qu'Euralens, soutenu par les communautés d'agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin.

L'université d'Artois, grâce à la faculté des sciences Jean Perrin, apporte également son savoir-faire au campus des travaux publics du lycée Bruay-La-Buissière qui forme des élèves de bac -3 à bac + 3.

2 ● Les partenaires socioéconomiques ont noué avec l'université de multiples liens de coopération

La multidisciplinarité de l'université d'Artois est appréciée par le tissu économique local et son maillage universitaire correspond bien aux attentes des représentants des entreprises.

On constate d'ailleurs une véritable implication des entreprises dans l'ensemble des composantes de l'université d'Artois, que ce soit au travers des IUT de Lens et de Béthune ou dans les différentes formations dispensées à l'université et ce à tous les niveaux de formation, DUT, licence, master, doctorat.

Enfin, une insertion professionnelle réussie de l'ensemble des étudiants et les dispositifs d'accompagnement pour ceux qui « décrochent » font aussi partie des préoccupations majeures du monde de l'entreprise et des responsables des pôles emplois qui ont pour objectif de se rapprocher du monde universitaire et d'apporter une aide constructive dans l'élaboration des projets professionnels des étudiants.

Grâce à son potentiel de recherche, l'université d'Artois contribue au développement local, notamment dans les domaines de l'agro-alimentaire, du numérique et de la mécanique. Elle participe également à différents centres de recherche et offre des formations qui répondent aux besoins de l'industrie. À titre d'exemple, ADRIANOR (Centre technique pour les industries alimentaires) s'est appuyé sur la faculté des sciences Jean Perrin pour lancer un master professionnel (qui fait suite à un DESS créé dès 1994) en agro-alimentaire.

Le CRITT M2A (Centre de recherche et d'innovation technique et technologique en moteur et acoustique automobile) a lancé au sein de l'université une licence professionnelle en moteur thermique et acoustique pour recruter à l'issue de cette formation des personnes qualifiées. L'université d'Artois participe au pôle d'excellence régional CD2E en écotechnologie et en écosystème ainsi qu'au pôle BTP au travers de son laboratoire de Génie civil et géo-environnement (LGCgE).

Un partenariat tout à fait spécifique a été créé entre l'UFR de droit de Douai et la Cour d'appel qui permet à des étudiants d'être suivis par un magistrat au cours de leur préparation au concours de l'école supérieure de magistrature.

Les IUT de Lens et de Béthune, comme les autres composantes qui proposent des licences professionnelles, s'appuient sur les travaux de l'observatoire des formations professionnalisées qui identifie les enjeux et les besoins dégagés par les branches professionnelles, ce qui leur permet d'adapter leurs formations aux compétences demandées par le monde socio-économique.

Enfin, l'élaboration d'une cartographie des formations sur laquelle travaille la Comue devrait faciliter les choix d'orientation des étudiants d'une part, et permettre une meilleure visibilité de l'offre des formations existantes dans la région pour les entreprises d'autre part.

Cette université, dont la création a permis d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur de la population jeune, est ainsi très appréciée par le monde politique et économique tant au niveau de l'enseignement que de la recherche.

3 ● Les partenariats académiques relient l'université essentiellement avec des membres de la Comue

Au niveau de la recherche, parmi les 15 unités de recherche dans lesquelles sont impliqués les EC de l'université d'Artois, on dénombre 4 unités correspondant à des partenariats intra-académiques. L'une de ces unités, le LGCgE, est pilotée par l'université d'Arras. Deux autres, dont l'UMR de catalyse et de chimie du solide, le sont par Lille 1, la dernière est pilotée par Lille 2.

Sur le plan des formations, les partenariats concernent principalement le domaine des sciences et technologies, avec deux mentions de master (mathématiques-physique), et une spécialité cohabilitée avec l'université de Lille 1 (chimie), et une mention cohabilitée avec l'université du Littoral (sciences de l'environnement). De même, la spécialité « métiers de la banque et de la finance » du master économie-gestion-administration est cohabilitée avec l'université de Lille 1.

Une convention a été passée avec l'Institut catholique de Lille, elle concerne la délivrance des licences d'anglais et d'espagnol.

Toutes ces relations avec des partenaires membres de la Comue, ou au sein de celle-ci, démontrent la réalité de l'engagement de l'université d'Artois à l'égard de la politique de site.

IV - Affirmation de l'identité et communication

La communication entre le centre et les composantes implique des actions à mieux coordonner

Le service de la communication est directement rattaché à la présidence et est composé de six personnes : il a une mission avant tout institutionnelle et l'ensemble de ses actions vise en priorité à renforcer le sentiment d'appartenance des composantes et de leurs membres à un seul établissement d'enseignement supérieur. Ainsi, au regard de sa situation multipolaire, l'université d'Artois revendique son identité d'« université plurielle en une ».

Cette identité se traduit par un logo unique pour les cinq sites et une charte graphique commune, renouvelée en 2013 et adoptée par l'ensemble des composantes, ce qui donne désormais au service de la communication une légitimité pour avoir un droit de regard sur tous les documents de communication diffusés par ces dernières.

Le numérique est considéré comme la pierre angulaire pour la communication et l'importance des outils numériques a été maintes fois soulignée par le service qui s'attache désormais à les développer pour faciliter la transmission des informations en interne et vers l'extérieur.

Dans le but de renforcer la communication interne ont été créés :

- un espace numérique de travail (ENT) pour les enseignants et administratifs, dans lequel de nombreux documents sont mis à disposition (comptes rendus des réunions des différents comités ou conseils ou groupes de travail de l'université),
- un espace numérique de travail pour les étudiants, réservé pour le moment à ces derniers mais avec possibilité à terme d'avoir des passerelles entre les deux ENT.

Deux formules éditoriales ont vu le jour en 2012 :

- une newsletter « Présidence » dont le but est d'informer la communauté des ordres du jour des différents conseils et de faire connaître les relevés de décision ; elle est diffusée par voie électronique,
- une newsletter de l'université d'Artois qui traite de différents sujets liés à l'université et dont la périodicité est d'environ tous les deux mois.

En ce qui concerne la communication externe de l'université, une refonte graphique du site web a été effectuée en 2013, avec une navigation plus facile pour rechercher l'information sur l'université.

Les réseaux sociaux sont désormais utilisés par le service de la communication ce qui permet de développer encore davantage son identité, notamment via Facebook (2 600 personnes consultent ce site), Twitter et Viadeo.

L'université recourt également aux moyens de communication classiques (flyers, affiches sur des colonnes Morris ou des panneaux dans la gare d'Arras) pour se faire connaître. Le service de la communication est en charge de la promotion de l'établissement, (journées portes ouvertes, salons, forums, campagne de publicité au moment des inscriptions) ainsi que des relations avec les médias. Dans chaque composante existe un correspondant du service de communication dont la principale mission est de relayer les informations auprès du service central. On notera

cependant que le service de la communication n'a pas pour mission de gérer la communication du président qui n'est, de ce fait, pas formalisée. Au sein des composantes, des identités plus fortes se dégagent parfois, les règles auxquelles elles doivent se soumettre, notamment en matière de publication, ne sont pas toujours respectées. Une meilleure coordination au niveau de la communication entre le centre et ses composantes est ainsi recommandée.

V - Politique de la qualité

Au sein de l'université ont été mises en œuvre des actions qui doivent s'inscrire dans une politique de la qualité à définir et à déployer

Chaque service et chaque composante mettent en œuvre des actions qui relèvent de la démarche qualité. Des procédures sont élaborées, des enquêtes de satisfaction réalisées et des évaluations des enseignements effectuées. Mais ces opérations sont initiées, élaborées, validées, réalisées et exploitées au sein des services et des composantes sans coordination entre elles ; elles restent à l'initiative des services/composantes.

Il serait souhaitable de développer une culture de la qualité à l'échelle de l'université, d'inscrire l'ensemble des actions réalisées dans une démarche globale et cohérente de qualité et de déployer cette démarche à l'ensemble de l'établissement. En particulier, il faut s'assurer que l'évaluation des formations, qui existe déjà et donne lieu à une synthèse, soit systématique et complétée de l'évaluation des enseignements. Des chartes sont à élaborer, une procédure et des outils à proposer. Les résultats de ces évaluations pourront conduire à des plans d'actions d'amélioration des formations.

De même, l'évaluation des formations dispensées pour professionnaliser les personnels et de leur impact serait souhaitable.

La définition d'indicateurs par mission et service ou composante permettrait un suivi des activités et favoriserait la réactivité nécessaire pour l'amélioration continue des services et activités offerts par l'université.

La préparation du rapport d'autoévaluation démontre que l'université a la capacité de mettre en œuvre ces actions. En effet, l'autoévaluation et le bilan du contrat quadriennal de l'Etablissement ont été réalisés en étroite collaboration avec les composantes et les services, sous la direction de la présidence et de la direction générale des services. Les instances, (conseil académique, CFVU, CR, CA) ont été consultées et impliquées dans la démarche qui a conduit, après arbitrage par la présidence, à la validation du bilan par le CA.

La recherche et la formation

I- La politique de recherche

1 ● Face à la diversité des thématiques, la politique de recherche se centre sur l'équilibre des ressources et l'affectation des moyens

Les activités de recherche sont menées dans le cadre de 17 laboratoires (2 UMR CNRS et 15 EA). Cinq domaines de recherche sont couverts et les laboratoires actifs dans un domaine sont implantés sur un même site. La spécialisation des sites facilite le repérage disciplinaire de la recherche qui se présente comme suit :

- les sciences humaines et sociales (lettres, langues, géographie, histoire, sociologie) : 5 laboratoires propres sont implantés à Arras. Ils compteront 125 EC, 1 chercheur (C) et 9 agents administratifs et/ou techniques au 1^{er} janvier 2015¹⁰ ;

- les sciences pour l'ingénieur (génie civil, génie électrique, automatique) : 2 laboratoires propres et 1 équipe rattachée à un laboratoire régional (LGCgE) sont implantés à Béthune. Ils compteront 60 EC, 1 C et 9 agents administratifs et/ou techniques au 1^{er} janvier 2015 ;

- les sciences de la société (économie, droit, éducation) : 1 laboratoire propre est implanté à Douai avec 24 EC, 1 C et 1 agent administratif ou technique au 1^{er} janvier 2015 ;

- les sciences et techniques des activités physiques et sportives : 2 équipes intégrées à une UR régionale (URePSSS ou Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport, Santé, Société) sont implantées à Liévin. Elles compteront 10 EC et 1 agent administratif ou technique au 1^{er} janvier 2015 ;

- les sciences dites « dures » (mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie) : 6 laboratoires (2 UMR CNRS, 2 EA propres à l'université et une équipe rattachée à un laboratoire national) sont implantés à Lens ; une équipe rattachée au laboratoire régional Charles Viollette¹¹ est implantée à Arras. Ils compteront 91 EC, 3 C et 27 agents administratifs et/ou techniques au 1^{er} janvier 2015.

Sur la base des données prévisionnelles reprises ci-dessus, le domaine SHS (8 équipes) regroupera 171 personnels dont 159 EC et les domaines ST (7 équipes) et SVE (2 équipes) comptabiliseront 191 personnels dont 151 EC. La répartition des EC, très proche de la parité, est disproportionnée au regard de la mission formation puisque seulement 25 % de la population étudiante se retrouvent dans le domaine des ST/SVE. Cette répartition des forces confirme une contradiction inhérente à l'établissement (cf. présentation) qu'il lui appartient de réduire.

En 2013, les laboratoires rattachés à l'établissement regroupaient 75 % de l'effectif total des EC contre 63 % en 2009. Le pourcentage des EC non actifs en recherche a baissé de 18 à 13 % durant la même période. Ces chiffres, fournis par l'établissement, témoignent d'une politique volontariste que l'établissement doit poursuivre au travers de sa politique de redéploiement des postes.

Le nombre d'agents Biatts/ITA (37 en 2013) qui sont affectés dans les domaines des sciences expérimentales se révèle faible au regard du nombre d'EC (151) prévus à l'horizon 2015.

La grande diversité disciplinaire et thématique que couvrent ses activités de recherche permet en principe à l'établissement d'adosser ses programmes de master à la recherche. Mais la poursuite de cet objectif induit un effet de dilution des forces vives d'autant plus marqué que le front couvert est large. L'établissement doit rester attentif à l'ajustement de cet équilibre dans l'élaboration de sa politique scientifique et de ses ambitions.

Au cours de la période contractuelle, la capacité de recherche de l'établissement a bénéficié du concours de 27 post-doctorants avec un temps de séjour moyen de 11 mois. Il convient de poursuivre cette politique-

¹⁰ Données Aeres

¹¹ Institut régional de recherche en agroalimentaire et biotechnologie Charles Viollette

Durant la même période de référence, les laboratoires bénéficiaient d'une dotation annuelle d'environ 600 000 € sur laquelle 15 % sont prélevés au titre du « bonus qualité recherche » (BQR). Durant l'exercice 2012, les ressources propres des laboratoires, alimentées par les financements publics sur projet, se montaient à 1 674 144 € dont la moitié en provenance d'organismes publics (ANR et OSEO). L'Union européenne contribuait à raison de 22 %. La Région et les ministères abondaient à hauteur de 13 % chacun. Le financement associé à 11 projets ANR, dont 3 labellisés par des pôles de compétitivité, et à 3 contrats européens PCRDT mérite d'être souligné (données de l'établissement). A titre de comparaison, le revenu des financements publics sur projet était de 1 098 883 € en 2009 et pourrait atteindre, sur la base de données encore prévisionnelles, 2 441 274 € en 2013.

La visibilité (en termes de qualité scientifique) des unités de recherche se marque, selon leur taille et leurs ambitions, à différents niveaux : local ou régional, national et international¹². Certaines unités ont en effet développé des compétences pointues dans des secteurs « niches » reconnus, d'autres sont intégrées dans des unités régionales dont la taille et l'expertise leur assurent un impact scientifique important, d'autres encore mettent leur savoir-faire au service de la formation qui reste un objectif prioritaire de l'établissement. Il appartient à celui-ci d'accroître le rayonnement et la valorisation de son potentiel de recherche, en inscrivant, par exemple, un plus grand nombre de laboratoires dans un réseau de collaborations au niveau régional.

2 ● Les DIM constituent un outil pour améliorer l'identité de la recherche

La spécialisation par site de l'université contribue au repérage des grands domaines de compétences de l'établissement. Cette granularité, toutefois trop grossière, ne permet pas d'appréhender sa capacité à traiter les problèmes qui se posent aujourd'hui à la société, notamment en termes d'environnement et de révolution technologique. C'est le mérite de l'université d'Artois d'avoir pris conscience de l'impact négatif que ce flou identitaire pouvait avoir sur la lisibilité de son potentiel de recherche. Il s'en est suivi une réflexion en interne, guidée par les thématiques des laboratoires et alimentée par un ensemble de directives émanant notamment du schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche, du CPER, des pôles de compétitivité et d'excellence de la région Nord - Pas-de Calais et de la Communauté européenne. La concertation s'est aussi étendue au Pres Lille Nord de France. Trois domaines d'intérêt majeur ont ainsi émergé qui mettent en lumière les points forts de l'établissement et les inscrivent dans une stratégie de positionnement régional, national et international. À l'exception du Centre de recherche en informatique de Lens destiné à porter un Centre d'excellence en intelligence artificielle dans le prochain contrat, de deux équipes actives en SVE dont une intégrée à l'Institut régional de recherche en agroalimentaire et biotechnologie Charles Violette (porté par l'établissement), et du Laboratoire de mathématiques de Lens, tous les laboratoires sont intégrés dans les trois DIM suivants :

- l'éco-efficacité énergétique : habitat, logistique, systèmes électriques (4 laboratoires) ;
- patrimoines, territoires et transculturalités (5 laboratoires) ;
- la recomposition du lien social : mesurer, expliquer, intervenir (7 laboratoires).

Au départ, cette actualisation de la lisibilité de la recherche représentait un acte purement formel sans incidence sur l'organisation et la spécificité des laboratoires. Néanmoins, un effet structurant et fédérateur s'est manifesté naturellement, et de manière dynamique. Un indice révélateur est le montage par les partenaires du DIM Patrimoines, territoires et transculturalités d'un projet porté par l'établissement dans le cadre du nouveau plan CPER. Par ailleurs, une politique propre à créer une culture commune et à mobiliser des compétences complémentaires a été amorcée par le lancement en 2013 d'un appel à projets collaboratifs entre les laboratoires de chaque DIM. Cette opération financée par le BQR sera répétée en 2014.

L'université d'Artois est encouragée à poursuivre la restructuration en cours en développant une vision à moyen et long terme, qui respecte l'équilibre entre formation et recherche, renforce la qualité de la recherche tant fondamentale qu'appliquée et la capacité d'en valoriser les résultats. Au final, c'est la crédibilité de l'établissement vis-à-vis de l'ensemble de ses partenaires académiques et socio-économiques qui est en jeu.

3 ● La base institutionnelle de la politique de recherche est encore en construction

Une commission recherche, avec à sa tête le président de l'université, un VP recherche et deux chargés de mission, est composée statutairement de 41 membres de droit, parmi lesquels figurent quatre membres extérieurs, dont un seul issu du monde socio-économique. Elle se réunit tous les mois et traite de tous les dossiers, préparés en bureau restreint, qui concernent les moyens de la recherche (bourses, demandes de crédit, financement de projets,

¹² Cf. rapport d'évaluation des unités de recherche de la section des unités de recherche (Aeres).

critères d'attribution des PES/PEDR, profils de poste, etc.). Ce pilotage centralisé s'appuie sur un service dédié à la recherche, aux études doctorales et à la valorisation composé de six personnes. Trois travaillent à l'interface des 6 ED. Depuis deux ans, un IGE est en charge de la gestion financière des crédits de recherche et du montage des dossiers. Un second ingénieur en CDI gère les relations avec le monde socio-économique (valorisation). Bien que ce service se soit bien structuré au cours du dernier contrat quadriennal, il gagnerait à être renforcé sur le volet de la gestion des activités de recherche.

Le choix des axes stratégiques et de leurs objectifs est typiquement élaboré au niveau des laboratoires. À l'occasion de la mise en place des DIM, des lignes stratégiques ont toutefois été définies démocratiquement à l'échelle institutionnelle. Le pilotage de la recherche, au niveau de l'institution, passe par un dialogue de gestion portant sur les ressources humaines et financières, un arbitrage des demandes de moyens humains, financiers et matériels que remontent les composantes, la distribution du BQR à des fins diverses (contrats doctoraux, appels à projet, mobilité, etc.).

Le suivi de la politique scientifique déployée est encore très embryonnaire. La commission recherche doit à présent se préoccuper de définir des indicateurs et des tableaux de bord pertinents, base indispensable au suivi des activités, au développement d'une politique qualité et d'une démarche d'autoévaluation.

II - La politique de formation initiale et continue

- 1 ● La politique de formation, ancrée dans le territoire, combine une offre de proximité large et des spécialités porteuses,

L'établissement a défini une politique de formation avec l'objectif de concilier une offre de proximité, couvrant les grands domaines de ses composantes et la préservation des débouchés vers des masters disposant d'un adossement recherche satisfaisant grâce à une association à des laboratoires locaux ou régionaux. À cette nécessité de couverture des grands domaines des enseignements universitaires (à l'exception de la santé), s'est ajouté le souci de développer des formations plus spécialisées, reposant sur des compétences précises et répondant à des besoins spécifiques, liés le plus souvent au tissu économique local. C'est le cas des licences professionnelles, et aussi de certaines mentions de licence, au projet pédagogique original, telles les licences d'arts du spectacle, de lettres-histoire-droit, ou de sciences de l'ingénieur et de sciences exactes et naturelles. On peut aussi citer la création de la spécialité du master de chimie, instrumentation au service de l'art, liée à l'ouverture du musée du Louvre-Lens.

De manière générale, l'offre de formation répond aux objectifs de cette politique, en présentant des effectifs satisfaisants dans les différentes mentions de licence, à l'exception de certaines disciplines scientifiques qui souffrent d'une désaffectation croissante, principalement en physique-chimie et en mathématiques. Cette situation est d'autant plus dommageable que ces formations disposent par ailleurs d'un adossement recherche tout à fait satisfaisant. De même, si on observe dans chaque domaine l'existence d'une ou de plusieurs mentions de master constituant un débouché pour les différentes licences, cette couverture n'est pas suffisante pour retenir tous les étudiants issus de ces licences. Cette situation est inévitable et n'est pas en tant que telle étonnante, certaines mentions de licence ne disposant pas de débouché direct en master, notamment en SHS.

Comme noté précédemment, la plupart des enseignants-chercheurs sont rattachés à une unité de recherche, (75 % des EC en 2013) ce qui permet l'adossement de la formation à la recherche. D'une manière générale, grâce à la diversité disciplinaire et thématique des activités de recherche, un réel adossement des programmes de master à la recherche paraît théoriquement possible, du moins dans le domaine des sciences et technologies et en droit.

L'offre de formation en master repose principalement sur le vivier des étudiants locaux et ne parvient pas à attirer d'étudiants issus d'autres universités, et cela dans toutes les disciplines, en SHS comme en sciences et technologies. L'ouverture croissante des formations à l'apprentissage permet en partie de compenser cette faible attractivité, sans pour autant élargir significativement le bassin de recrutement des étudiants. En SHS, si on excepte la mention droit, les différentes mentions de master sont confrontées à de faibles effectifs, ou à un adossement recherche insuffisant, qui menacent pour certaines leur pérennité à long terme. Dans le domaine des sciences et technologies, les mentions de master sont adossées à des laboratoires locaux ou régionaux et s'inscrivent dans la carte des formations régionales, avec de nombreuses cohabilitations avec les masters des universités lilloises, mais des progrès sont encore à attendre pour garantir une bonne lisibilité de ces formations, dont certaines sont confrontées à de faibles effectifs.

L'ancrage local se retrouve aussi au niveau des licences professionnelles, qui disposent de passerelles nombreuses avec les licences générales et les IUT, dont elles sont majoritairement issues. En revanche, les multiples partenariats qu'elles ont tissés avec des partenaires locaux ne sont pas toujours formalisés. Du côté des masters, si ces derniers revendiquent en général une bonne insertion professionnelle de leurs diplômés, des progrès sont encore à

attendre dans leur suivi, y compris dans l'utilisation des outils disponibles auprès des instances de l'université, comme les enquêtes sur le devenir et l'insertion des diplômés, que les porteurs de mention ne sont pas toujours appropriés.

Globalement, l'offre de formation dispose d'un pilotage qui a abouti à un ensemble cohérent, s'inscrivant dans l'offre de formation régionale, avec un certain nombre de cohabilitations et de coopérations avec le pôle universitaire lillois, qui devraient s'accroître avec la mise en place de la Comue Lille-Nord de France. Ce pilotage effectif de l'offre de formation s'observe aussi au niveau de la démarche d'autoévaluation des formations, et de la prise en compte des recommandations de l'Aeres, qui ont été globalement bien intégrées. Le pilotage est moins net du côté de l'évaluation des enseignements et des formations qui, malgré l'existence de commissions d'évaluation, est inégalement appliquée aux différents niveaux de formation. De même, la mise en œuvre des conseils de perfectionnement peine à se réaliser. En revanche le rôle des instances paraît peu marqué en matière de politique globale de la formation, y compris au niveau de la CFVU, du moins en dehors des campagnes d'habilitation. (

2 ● La politique de formation continue dynamique et volontariste répond à une demande forte

Dans une région d'industrialisation ancienne, aujourd'hui en voie de reconversion, avec une population ayant besoin de qualifications supplémentaires, la politique de formation continue est d'un intérêt vital. Elle est menée avec dynamisme et volontarisme par le Service d'éducation permanente interpôles Artois (SEPIA) qui doit répondre à une demande locale et sociale forte, sur quatre bassins d'emploi, en partenariat avec un réseau dense d'acteurs locaux (Pôle Emploi, Maisons de l'emploi, chambres consulaires, Euralens, etc.). Son action est démultipliée sur chacun des sites par la présence d'un ou de plusieurs conseillers qui ont également pour mission d'impulser au sein des composantes la professionnalisation des formations. À noter toutefois que les IUT mènent en parallèle leurs propres actions de formation continue.

L'offre de formation continue propose tout d'abord la formation au diplôme d'accès à l'enseignement universitaire (DAEU), qui regroupe près de 300 candidats pour un peu moins d'une centaine de diplômés. Cette formation, financée par la Région et dispensée en partie par *e-learning*, a prouvé son efficacité en aboutissant à des reprises d'études ou des retours à l'emploi pour ses titulaires : environ 2/3 de ses effectifs sont dans cette situation. Elle est confrontée à une légère érosion de ses effectifs. Les autres volets de la formation continue portent sur la mise en œuvre de formations diplômantes dont le diplôme universitaire multicomposantes « cadre sanitaire, social et médico-social » et de formations en alternance, qui connaissent une croissance continue, en nombre de mentions (près de 50 formations en alternance) et en effectifs (près de 350 stagiaires en contrats de professionnalisation). Une attention particulière est portée à la validation des acquis de l'expérience (VAE), qui est aussi fortement promue par l'établissement, avec plus d'une centaine de dossiers examinés tous les ans et un taux de validation totale de l'ordre de 80 %, reflet de l'accompagnement actif réalisé par l'établissement.

Si le bilan qu'on peut faire de la politique de formation continue est indubitablement positif, on constate cependant une certaine érosion du nombre de contrats de professionnalisation dans les IUT et une stagnation du chiffre d'affaires de la formation continue, phénomène en partie attribuable à la situation économique générale. Cette politique ne parvient pas non plus à promouvoir suffisamment des formations courtes, qui ont le double avantage de permettre de transférer des compétences spécifiques à un public large, tout en constituant une source de financement non négligeable pour l'établissement.

Il est de plus souhaitable de renforcer les synergies entre les actions de formation continue portées par le SEPIA et par les IUT pour conduire à une offre cohérente et lisible au niveau de l'établissement.

III – Les études doctorales

Le lien entre recherche et formation se révèle inégal et fragile

Au cours des deux dernières années du contrat quadriennal, le nombre total d'inscriptions au doctorat a augmenté significativement de 178 à 196, augmentation qui s'accompagne toutefois d'une diminution du pourcentage d'inscrits en 1^{ère} année bénéficiant d'un financement, soit de 48 à 38 %¹³. La limitation du nombre de contrats doctoraux ainsi que leur répartition inégale entre les six écoles doctorales¹⁴ posent problème. Pour la moitié des ED

¹³ Données du RAE

¹⁴ Liste des ED : Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE), Sciences pour l'Ingénieur (SPI), Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), Biologie et Santé (BSL), Sciences Economiques, Sociales, de l'Aménagement et du Management (SESAM), Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion (SJPG). Un rapport de synthèse réalisé par la section 3 de l'Aeres leur est consacré.

(SPI, SMRE, Bio-santé), le financement des thèses de 1^{ère} année est proche de 100 % sur la durée du contrat, alors qu'il est inexistant pour celles de l'ED SESAM, de l'ordre de 12 % pour l'ED SJPG et qu'il atteint 25 % en 2012- 2013 pour l'ED SHS¹⁵. Concomitamment, le taux de doctorants salariés parmi les inscrits en 1^{ère} année dans ces trois ED s'élève, pour la même année de référence, à 67,5%. Cette situation, qui peut pénaliser les doctorants de ces ED, devrait conduire l'établissement à renforcer son effort de financement des thèses, sur fonds propres, via des partenariats portés par la Région et sans négliger les financements destinés à la mobilité à l'étranger.

Globalement, la poursuite des titulaires de master en doctorat demeure limitée. Le nombre d'inscriptions en doctorat en 2012 (il ne s'agit pas du flux des inscriptions en première année de doctorat, mais du stock des doctorants) représente un peu plus de 10% du nombre de diplômés de master de 2011 et 5,3 % des inscrits en master en 2012 (moyenne dans la région Nord - Pas-de-Calais est de 6,5 % en 2011-2012¹⁶). L'une des raisons tient peut-être au nombre de contrats doctoraux disponibles.

Pour assurer l'encadrement des thèses de doctorat, l'université disposait en 2012/2013 de 102 titulaires d'une HDR fixant ainsi le nombre de thèses dirigées par HDR à 1,9¹⁷. Ce taux d'encadrement est toutefois très inégal puisqu'il varie de 0,8 en Bio-santé jusqu'à 3,6 en SJPG. Il va de soi que la soutenance de HDR (26 durant le quadriennal, dont 15 en SPI contre 4 en SHS, 4 en SMRE, 2 en SESAM et 1 en Bio-santé) doit s'intensifier dans les domaines les moins favorisés¹⁸.

En outre, on peut se demander comment, depuis le transfert du niveau des études doctorales au collège des ED au sein du Pres devenu Comue, l'université d'Artois peut gérer véritablement les interfaces entre recherche, formation et études doctorales. Le système suppose en effet deux niveaux de responsabilité : responsabilité locale de l'université pour le suivi administratif des doctorants, de l'inscription à la soutenance, et pour l'encadrement scientifique au sein des unités de recherche, et responsabilité centrale de la Comue pour l'organisation des études doctorales avec répartition des cours entre établissements, et déplacement des étudiants. À la complexité de cette organisation il faut ajouter que le centre lillois exerce de facto une attraction plus importante qu'Arras et qu'il est plus facile de faire venir les doctorants d'Arras (ou des autres sites) à Lille pour y suivre des séminaires que l'inverse.

La capacité, qui n'est pas nulle, mais reste nécessairement faible, d'attirer des doctorants en provenance de l'ensemble de la région (au-delà du bassin artésien) ou de plus loin, dépend de la qualité et de la réputation des laboratoires, ainsi que de la possibilité de proposer des contrats doctoraux. Ce qui *in fine* pose, ou posera, le problème de la répartition des contrats doctoraux au sein de la Comue.

IV - La documentation

La politique de documentation vise une offre de proximité au service des étudiants, des EC et de la valorisation du patrimoine culturel

Le service commun de documentation (SCD), déployé sur les cinq sites, est un véritable service de proximité, orienté prioritairement vers les étudiants. Les actions et le développement du SCD s'inscrivent dans l'objectif d'accompagner les étudiants vers la réussite. Ainsi, le SCD de l'université d'Artois, en réseau avec les CDI de douze lycées, occupe une place importante dans la liaison lycée-université.

Pour des actions de formation, de vie culturelle et d'information, le SCD travaille en étroite collaboration avec différents services de l'université tels que le SUP, le SAOIP et le service de la vie culturelle et associative.

Il contribue à la valorisation du patrimoine culturel de l'université et à la diffusion du savoir. Un portail d'archives ouvertes a été mis en place pour valoriser la production scientifique de l'université d'Artois et une bibliothèque numérique patrimoniale de référence (fonds anciens des écoles normales) est constituée.

L'activité du SCD s'est développée au cours des quatre dernières années avec un taux d'accroissement des collections de 25 %, notamment grâce à l'intégration des bibliothèques des antennes de l'IUFM.

¹⁵ Données du RAE

¹⁶ Chiffres tirés de MESR, Atlas régional des effectifs étudiants.

¹⁷ Données indiquées par le VP recherche

¹⁸ Données du RAE

La documentation électronique est aujourd'hui minoritaire ; même si elle s'est beaucoup développée au cours des dernières années, elle ne représente que 33 % des dépenses documentaires. Le rapprochement des SCD à l'échelle de la Comue et la mutualisation des actions à destination des enseignants-chercheurs et des chercheurs permettraient d'élargir et d'enrichir l'offre documentaire, en particulier dans les différentes thématiques de recherche, tout en veillant à maintenir les spécificités du SCD de l'université d'Artois.

La décision de l'université de s'inscrire, dès 2015, dans une politique documentaire concertée avec les cinq autres universités publiques de la région va dans cette direction.

La réussite des étudiants

I - Le parcours des étudiants de l'orientation à l'insertion

La stratégie de l'université se construit autour d'un objectif partagé par l'ensemble de la communauté universitaire : la réussite étudiante. Elle est déclinée dans toutes ses dimensions : réussite de la formation suivie, réussite de l'insertion professionnelle, réussite de la vie universitaire et culturelle, réussite du projet personnel et professionnel.

- 1 ● Une politique active d'aide à la réussite et à l'insertion professionnelle est confortée par un ancrage local fort

L'ancrage local fort de l'offre de formation se traduit par une politique d'aide à la réussite en licence cohérente. Cette politique traduit à la fois une volonté institutionnelle et une implication constantes des équipes pédagogiques. Elle repose sur un dispositif complet, avec notamment des enseignants référents, un tutorat d'accueil et d'accompagnement, une semaine d'accueil, l'instauration du contrôle continu intégral sur le premier semestre d'études. Le PREL, voué à soutenir les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique en situation d'échec, est un programme exemplaire mais il reste toutefois principalement cantonné aux disciplines scientifiques et techniques, alors que certaines disciplines de SHS ou de langues (LEA, AES) sont confrontées à une forte population d'étudiants « décrocheurs » issus de ces filières. Le dispositif semble évoluer vers ces disciplines, avec notamment une ouverture vers l'AES, mais des progrès sont encore à attendre. Enfin, le souci de développer une pédagogie de qualité se traduit par la création d'un poste de chargé de mission à l'innovation pédagogique, du service universitaire de pédagogie (SUP) et d'un « bonus qualité enseignement » qui vise à encourager les innovations pédagogiques à tous les niveaux de l'offre de formation.

De la même manière, le souci de professionnalisation a abouti à la mise en place d'une politique active d'orientation et de préparation à l'insertion professionnelle. En témoignent le portefeuille d'expériences et de compétences qui repose maintenant sur une plateforme accessible en ligne, le club « recherche emploi » pour les diplômés, ou le *HubHouse* créé dans le cadre de la Maison de l'entrepreneuriat de la Comue Lille Nord de France. Le *Hubhouse* de l'université d'Artois accueille les étudiants porteurs de projet de création d'entreprise et les accompagne tout au long de leur projet d'entrepreneuriat. Toutes ces actions bénéficient d'un pilotage actif de la part du service d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle (SAOIP) de l'université d'Artois, et fait l'objet d'un suivi dans le cadre d'un Observatoire des formations professionnalisées. De manière plus générale, l'action du SAOIP est pilotée dans chacune des composantes par un « enseignant correspondant » qui travaille avec le délégué local, et encadre l'action d'étudiants tuteurs¹⁹ dont l'action recouvre l'ensemble de l'offre de formation.

- 2 ● L'ensemble des actions sont animées par un principe basé sur la proximité et l'anticipation

La taille « humaine » de l'établissement rend possible cette démarche de proximité et d'anticipation mais sa répartition sur cinq sites distincts la rend complexe. Pour répondre à la difficulté de la multi-implantation, le SAOIP, le SEPIA et le SCD se déploient sur chacun des sites tout en veillant à maintenir la cohérence du service commun

L'atteinte des objectifs est réalisée grâce à la cohérence des actions développées par les composantes et par les services communs qui ont une réelle mission de service aux étudiants. En effet, le SAOIP, le SEPIA, le SCD, la cellule TICE²⁰, le service vie culturelle et associative, les services de la vie étudiante et le tout jeune SUP œuvrent avec dynamisme et enthousiasme à l'accompagnement vers la réussite de l'étudiant de manière concertée et collaborative depuis le lycée jusqu'à sa sortie de l'université.

¹⁹ Au total, les contrats étudiants représentent 27 000 heures/an ; ils sont également destinés à d'autres missions que la professionnalisation.

²⁰ La cellule TICE a été créée au sein de la DSI il y a environ 10 ans. Elle comprend 5 personnes (2 ingénieurs pédagogiques, 2 agents chargés de l'audiovisuel et du multimédia, 1 développeur pour l'ENT). Les missions de cette cellule sont de développer les outils ainsi que les usages au sein de l'université.

Chaque service et chaque composante développent ses actions dans son champ d'intervention. La bonne coordination et implémentation de ces actions sont assurées par les relations et collaborations étroites entre les services d'une part, et avec les composantes d'autre part. En revanche, le rôle des instances dans la définition de la politique globale de formation est difficile à identifier, y compris au niveau de la CFVU.

3 ● L'université a mis sur pied un maillage d'actions d'aide à la réussite

Des initiatives remarquables sont à souligner. Le contrôle continu est systématisé dans le premier semestre de toutes les formations, afin de favoriser le repérage très précoce des étudiants décrocheurs. Ces derniers sont suivis individuellement et des solutions alternatives leur sont proposées. Les étudiants sont accompagnés tout au long de l'année par des actions adaptées à leurs difficultés et au calendrier universitaire (par exemple, séances de gestion du stress aux périodes d'examen). La pratique du stage est développée, en particulier en troisième année de licence. Les étudiants sont sensibilisés à l'entrepreneuriat. Les enseignants sont soutenus et encouragés dans leurs efforts de développements et d'évolutions pédagogiques par le service universitaire de pédagogie, de création récente, ainsi que par la cellule TICE qui proposent des formations et l'accompagnement des enseignants. En outre, un poste de chargé de mission à l'innovation pédagogique a été créé, ainsi qu'un « bonus qualité enseignement » qui vise à encourager les innovations pédagogiques à tous les niveaux de l'offre de formation.

4 ● La stratégie de l'université produit des résultats encourageants et des pistes d'amélioration ou des opportunités à saisir

L'université est bien implantée dans son territoire où elle remplit avec satisfaction sa mission d'origine d'établissement de proximité et d'ascenseur social ou de rehausseur d'ambition (95,4 % d'étudiants néo-bacheliers issus du département ou des départements limitrophes²¹, accueil d'environ 300 étudiants en DAEU, près de 50 % d'étudiants boursiers²²). Les taux de réussite en licence en trois ans sont en progression (31,8 % en 2010-2011 / 28 % en 2008-2009)²³. Mais certaines actions mériteraient d'être déployées sur l'ensemble des licences, en particulier dans celles du domaine des SHS (DU Tremplin) ou DEG (enseignement à distance). Des partenariats et des nouveaux parcours pourront être élaborés et formalisés dans des conventions avec des lycées de l'académie proposant des formations supérieures (BTS et CPGE) en application de la loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013.

Le sentiment d'appartenance à l'université d'Artois se développe pour les étudiants comme pour les personnels. Cependant, le réseau des anciens étudiants pourrait être conforté et dynamisé à l'échelle de l'université en concertation avec les composantes d'origine.

II - La vie étudiante, facteur de réussite

1 ● La vie culturelle et associative fait preuve d'un développement remarquable

La culture est omniprésente dans l'animation des campus, avec de nombreux projets à l'initiative d'étudiants, mais aussi de l'université ou des collectivités, tout cela en très forte interaction. La Maison des étudiants sur le campus d'Arras est un formidable outil qui permet de structurer la vie culturelle et associative, avec une sorte de guichet unique ; de nombreux services de la vie étudiante y sont présents.

Les étudiants sont fortement impliqués dans la vie culturelle et associative. Les subventions « vie culturelle et associative » d'un montant de 21 k€²⁴ (FSDIE « projets » ou commission vie culturelle et associative [VCA]) sont attribuées par la commission VCA composée à 50 % d'étudiants. Il serait souhaitable que les élus étudiants de la CFVU s'impliquent d'avantage dans la vie culturelle et associative, notamment en créant un lien entre la commission de la VCA et la CFVU.

²¹ Tableau de synthèse du MESR - PAPESR

²² Rapport d'autoévaluation Bilan 2010-2014

²³ Tableau de synthèse du MESR - PAPESR

²⁴ Avec la partie sociale du FSDIE, le montant total alloué par le FSDIE est de 41 k€ environ, auxquels s'ajoutent les 20 à 25k€ de subvention pour l'Association sportive. Source : note complémentaire d'information de l'université sur le FSDIE remise au comité.

2 ● L'université pratique une politique ambitieuse d'emploi étudiant

Avec un taux d'étudiants boursiers (46 %) largement au-dessus de la moyenne nationale, l'université a développé très fortement sa campagne d'emploi étudiant, avec plus de 27 000 heures/an en faveur de ses étudiants les plus défavorisés. Cette politique d'emploi étudiant vise un accompagnement par et pour les étudiants, de l'amont jusqu'à l'aval, avec notamment, les actions avec les lycées, les journées portes ouvertes, les divers forums d'orientation, le suivi des décrocheurs et l'insertion professionnelle.

3 ● Les étudiants bénéficient d'un suivi social de qualité sur chaque site

Des assistantes sociales, une psychologue, le SUMPS, et les relations entretenues avec le CROUS montrent tout l'intérêt que l'établissement porte à ses étudiants.

Les personnels en charge de la santé et des actions sociales sont présents sur chaque site de l'université à raison d'un jour minimum par semaine.

L'université organise un accueil et un accompagnement spécifiques pour les étudiants en situation de handicap. Cependant, la mission handicap est confiée au SUMPS, et la directrice de ce service y consacre les trois premiers mois de l'année universitaire au détriment des activités de médecine préventive. Compte tenu de l'évolution générale croissante du nombre d'étudiants concernés accueillis dans le supérieur, l'université devrait envisager la création d'une cellule handicap comprenant un personnel dédié à cette mission à l'année.

Enfin, la partie sociale du FSDIE, de 15 à 20k€²⁵, est mise à disposition d'une commission d'exonération des droits ou remboursement des droits d'inscription pour les étudiants en difficulté. Il serait souhaitable d'inclure des élus étudiants dans cette commission.

4 ● L'offre d'activités sportives est ouverte à tous

L'inscription au SUAPS est gratuite avec des offres originales et atypiques telles que des séances de sophrologie.

Au niveau de l'Association sportive (600 licenciés), les inscrits sont principalement originaires de l'UFR STAPS. La réponse de l'université, pour étendre la pratique sportive, est d'attribuer une part du FSDIE aux activités sportives (ce à quoi il n'est en principe pas destiné). Des actions de promotion pourraient être menées pour élargir le recrutement. D'autre part, la subvention attribuée par l'université à l'association sportive devrait être distinguée du FSDIE. Enfin, il serait souhaitable que les visites médicales pour l'association sportive soient assurées par le SUMPS qui devrait alors être renforcé.

5 ● Paradoxalement, on remarque une représentation et une responsabilisation étudiante trop peu développées

L'université favorise l'implication des étudiants²⁶ dans la gouvernance et le pilotage politique en matière de vie universitaire par une invitation permanente du vice-président étudiant aux réunions du bureau et la mise à disposition de moyens en locaux et matériels. Cependant, les élus étudiants des conseils centraux ont un faible taux de présence, avec des difficultés pour trouver leur place. Il n'y a pas de formation des élus par l'université ni de concertation entre élus.

Globalement, les élus étudiants sont associés aux discussions relatives à la vie étudiante, mais ne sont pas porteurs de projets ou d'une politique de vie étudiante. Des formations ou des séances d'informations ciblées à destination des élus étudiants pourraient favoriser leur engagement dans leur fonction d'élus en développant leur intérêt. L'adhésion de l'université à la CEVPU permettrait au vice-président étudiant d'intégrer le réseau national.

²⁵ Source : note complémentaire d'information de l'université sur le FSDIE remise au comité.

²⁶ Les taux de participation des étudiants aux élections 2012 (bilan social 2013) : CA : 16,4% ; CS : secteur 1 : 15,8% - secteur 2 : 7,8% - secteur 3 : 47,8% ; CEVU : secteur 1 : 19,1% - secteur 2 : 14% - secteur 3 : 16,5%

La valorisation et la culture scientifique



I – La valorisation des résultats de la recherche

La politique de valorisation est en cours de structuration

Au cours du dernier contrat, une politique de valorisation s'est progressivement structurée avec la mise en place d'un chargé de mission valorisation et transfert technologique en appui du VP Recherche, et l'engagement de deux ingénieurs auprès de la direction recherche, études doctorales et valorisation (cf. *supra*). Cette avancée importante n'apaise pas encore toutes les inquiétudes des laboratoires ST et SVE qui restent vigilants en matière de gestion financière des contrats de recherche et ne disposent pas toujours de l'accompagnement nécessaire pour identifier les voies de valorisation les mieux adaptées à leurs découvertes.

Depuis 2013, l'établissement peut, pour toute opération de maturation de projet, recourir au service de la SATT Nord dont il est actionnaire. Cette dernière n'est pas encore arrivée à son régime de croisière lui permettant d'atteindre sa pleine efficacité. L'ambition est de bénéficier d'au moins un projet sélectionné annuellement en maturation par la SATT. Par ailleurs, certains pôles de compétitivité disposent d'un incubateur et pourraient, dans certains cas, proposer une voie alternative de valorisation. Les outils se mettent donc en place pour assurer la valorisation de la propriété intellectuelle de l'établissement, ce qui, jusqu'à présent, n'a pas été le cas. Mentionnons le dépôt de trois brevets durant la période quinquennale.

La valorisation financière des compétences des laboratoires de recherche peut être mesurée via le montant du financement public sur projet, qui inclut, au côté des dotations ministérielles, les projets financés par l'Union européenne, les organismes de recherche et les collectivités territoriales (cf. *supra*). Ce financement ne cesse de croître, partant de 1,1 M€ en 2009 pour atteindre quasiment 1,7 M€ en 2012 et 2,4 M€ (chiffre non consolidé au moment de l'évaluation) en 2013. Les laboratoires valorisent leur savoir-faire sous la forme de contrats de recherche et de prestations, ce qui leur assure des fonds propres. Les revenus de cette valorisation sont relativement constants, de l'ordre de 350 k€ sur la même période. Le revenu des prestations est très faible et en décroissance, de 53 k€ en 2009 pour atteindre actuellement 30 k€. On peut s'en étonner alors que les compétences dans tous les domaines, y compris en SHS, sont potentiellement valorisables sous forme de conseil et de consultance.

La volonté de l'établissement de valoriser les compétences de ses équipes de recherche est clairement exprimée à travers sa politique de partenariat très active avec les pôles de compétitivité, les pôles d'excellence régionaux et les clusters en émergence (cf. *supra*).

II - La diffusion, l'enrichissement du patrimoine et le développement de la culture scientifique et technique

La diffusion des connaissances et de la culture implique des activités variées et constitue un effort à poursuivre

Le service de la vie culturelle organise des manifestations et expositions tout au long de l'année sur chacun des sites de l'université avec les acteurs locaux à destination des publics aussi bien internes qu'externes. Cette politique contribue à consolider les liens de l'établissement avec son environnement local et régional.

Selon leurs ressources et leurs ambitions, les équipes de recherche déploient une variété d'activités qui contribuent à la visibilité de l'université, qu'il s'agisse de l'organisation de colloques, de journées d'études thématiques, d'animation de Groupements d'intérêt scientifique (GIS), d'opérations de vulgarisation scientifique et de communication vers le grand public. A titre purement illustratif, on mentionnera la participation à l'organisation, tous les deux ans, du congrès international "*Pediatric Work Physiology*", à celle des compétitions internationales de logiciels (solveurs SAT et CSP) ainsi que l'investissement dans le Pôle Numérique Culturel de Lens sous la forme du développement d'un logiciel (*Tech-A-Way*) qui permet la planification et la personnalisation de la visite de musées.

L'université d'Artois possède des documents originaux, comme une bibliothèque numérique patrimoniale de référence contenant 120 livres allant du 17^{ème} au 19^{ème} siècle et quelque 500 planches illustrées ainsi qu'un fonds de

référence en littérature de jeunesse (50 000 documents au Centre Robinson) qui fait l'objet d'actions de valorisation en collaboration avec le centre de recherche "Textes et Cultures".

La décision de l'université de s'inscrire, dès 2015, dans une politique documentaire concertée avec les cinq autres universités publiques de la région est un soutien, certes indirect, mais indispensable à l'effort entrepris de diffuser toujours plus largement le résultat des travaux menés par les équipes pédagogiques et de recherche. Celles-ci ont à présent la possibilité de valoriser leur production via un portail d'archives ouvert au nom de l'université sur la plateforme HAL via le portail documentaire du SCD. Globalement, l'établissement doit poursuivre la politique de diffusion des connaissances et de la culture scientifique dans laquelle elle s'est engagée, via des incitations notamment en direction des laboratoires les moins actifs et en assurant le suivi en temps réel de cette activité. Il en va du rayonnement national et international de l'université qui doit profiter du renforcement de sa lisibilité grâce à l'affichage des DIM.

Les efforts de valorisation dans le domaine des SHS méritent d'être soulignés, que ce soit la conception d'outils d'aide à la décision dans la sphère publique ou l'apport de connaissances académiques dans les débats sociétaux. L'activité de l'édition dans ce domaine et celui des lettres est assurée par « Artois Presses université » qui, par la publication d'ouvrages individuels ou collectifs, est un vecteur de diffusion et de valorisation des travaux de recherche et des savoirs qui en découlent. La réédition de textes rares d'auteurs est à mettre au crédit de « Artoithèque ».

Parallèlement à la diffusion de la culture scientifique et technique, l'établissement a aussi la volonté d'innover en diffusant, par exemple, la culture chinoise, par le biais de l'Institut Confucius qui est intégré à l'établissement.

Le recours aux outils numériques doit se poursuivre au bénéfice de la visibilité des résultats de la recherche et de toute forme de valorisation pour l'ensemble des acteurs académiques et professionnels sans oublier le grand public.

Les relations européennes et internationales



En dépit des efforts du service des relations internationales, la mobilité étudiante reste faible et celle des enseignants limitée

La stratégie de l'université d'Artois, qui a déjà signé plus de 150 accords de coopération avec des partenaires étrangers, est de continuer à développer les accords de coopération académique avec des universités étrangères et d'attirer davantage de professeurs étrangers « visitant » sur les différents campus.

Une quarantaine d'accords de coopération avec des universités étrangères sont actifs ; l'université souhaite consolider ce réseau, notamment dans les zones cibles définies qui sont : l'Europe avec pour objectif de développer les relations transfrontalières (avec l'Allemagne, la Belgique, le Royaume Uni), le Bassin méditerranéen, la Chine, le Brésil pour lequel un accord de partenariat vient d'être signé avec l'université de Minas Geraïis, le Québec et quelques universités américaines.

Une politique de double diplôme se développe au niveau des masters : master en agro-alimentaire, avec l'université de Fès (Maroc), master en Français langue étrangère avec l'université de Bohême Est à Pilsen (République tchèque) ainsi que dans le cadre de formations à distance ; un master en langues et négociations interculturelles est dispensé partiellement en anglais ainsi qu'un DUT en informatique.

Les relations européennes et internationales sont suivies par le service de relations internationales, rattaché à la présidence et sous la direction d'un vice-président chargé de cette mission. L'objectif majeur du service est d'offrir aux étudiants la possibilité d'avoir une expérience à l'étranger aussi bien sur le plan académique au travers du programme Erasmus, que sur le plan professionnel dans le cadre de stages. Ce service emploie six personnes dont trois uniquement dédiées à la mobilité (deux personnes pour la mobilité sortante vers l'Europe et hors Europe et une à la mobilité entrante).

Au regard du contexte économique et social de l'université, il est patent que l'international n'est pas encore perçu par les étudiants comme un atout complémentaire de leur formation, malgré les efforts indéniables que fait ce service pour tenter de les motiver. Néanmoins, les étudiants qui partent à l'étranger ou qui viennent effectuer un séjour académique à l'université d'Artois sont satisfaits de l'accompagnement dont ils bénéficient pour faciliter leurs démarches administratives et assurer le suivi de leur formation. Les dossiers de demande de mobilité sont parfaitement clairs, les dispositifs de bourses mis à la disposition des étudiants sont bien présentés (bourses Erasmus, aide du conseil régional, bourses Blériot, aide à la mobilité internationale...).

Cependant, en termes d'effectifs, la mobilité étudiante demeure limitée (2013-14 : 145 sortants/88 entrants, 2012-13 : 163 sortants/89 entrants²⁷), et ceci en dépit du fait que certaines mentions, comme la licence de lettres-histoire, aient rendu obligatoire un séjour académique à l'étranger. Concernant la mobilité des enseignants, le constat est identique à celui de la mobilité étudiante et il paraît ainsi impératif de la développer (25 bourses de mobilité enseignante, 21 demandes sortantes en 2013, 20 entrants). Pour faciliter la mobilité entrante des professeurs, une politique d'offre de séjours plus courts (quelques jours, plutôt que plusieurs semaines) est désormais envisagée à l'intention des professeurs étrangers invités.

Dans les composantes, le service des relations internationales s'appuie sur un enseignant coordinateur RI qui joue le rôle de relais vis-à-vis des étudiants comme de ses collègues ; seul l'IUT de Béthune conserve sa politique propre en matière internationale et organise le départ de ses étudiants à l'étranger et l'accueil des entrants.

Le service des RI est accompagné par une commission en charge d'attribuer les bourses de mobilité et une commission dirigée par le vice-président RI qui fixe les objectifs de la stratégie internationale de l'université.

²⁷ Auxquels il faut ajouter 158 étudiants en stage à l'étranger en 2012-2013

À côté d'un Centre de ressources en langues, l'université d'Artois comprend un Centre de français langue étrangères (FLE) qui offre, parallèlement à ses programmes de formation destinés aux futurs professeurs spécialisés en FLE et en français sur objectifs spécifiques, des cours de langues aux étudiants étrangers entrants.

Enfin, un accent tout particulier est mis sur la Chine au travers de l'Institut Confucius.

Celui-ci est entièrement financé par un organisme public chinois, le *Hanban* (officiellement « le bureau de la commission pour la diffusion internationale du chinois ») et a été créé en 2008 en coopération avec l'université de Nankin qui est un des partenaires historiques de l'université d'Artois. Cette dernière met des locaux à la disposition de l'Institut Confucius (trois bureaux et une salle de cours) et assure la direction à parité avec la partie chinoise.

Cet institut constitue un facteur de rayonnement pour la ville d'Arras et sa région grâce à l'enseignement du chinois destiné à tout public, à l'offre de formation pour le personnel enseignant en langue chinoise et à la diffusion de la culture chinoise.

En conclusion, l'établissement démontre une volonté indéniable de développer une politique internationale qui ne trouve pas toujours l'écho souhaité par l'université au regard de la faible appétence des étudiants pour .des expériences à l'international.

Le pilotage et la gestion

I - Prospective pluriannuelle, programmation et dialogue de gestion

L'université dispose d'une situation financière confortable. Le passage aux responsabilités et compétences élargies en 2011, englobant les effectifs de l'IUFM dans la photographie du socle, s'est manifestement accompagné d'une redéfinition de sa subvention pour charge de service public dans un sens favorable.

De ce fait, l'université dispose d'une marge de manœuvre financière relativement confortable, qui apparaît pourtant en décalage avec son niveau relatif de structuration et de programmation, et avec le faible degré de formalisation de ses procédures.

En dépit de la compétence et de la motivation des équipes, les limitations liées à l'insuffisante structuration des systèmes d'information et aux heurts successifs subis par les fonctions d'aide au pilotage et de contrôle de gestion ne permettent pas de disposer des éléments de cartographie et d'aide à la décision pouvant éclairer et sécuriser les orientations stratégiques.

La procédure de dialogue de gestion existe, et semble traditionnellement tournée vers l'examen des dotations en heures d'enseignement. Pour autant, cette procédure de dialogue de gestion gagnerait à être davantage formalisée et à intégrer le volet recherche.

L'absence de débat d'orientation budgétaire ne permet pas de relier les échanges bilatéraux entre la présidence et chacune des composantes avec la stratégie globale de l'université débattue dans les instances.

En conclusion, l'université rencontre une difficulté à fiabiliser les données de pilotage, ce qui entrave sa capacité à dégager une stratégie prospective pluriannuelle, faute d'indicateurs et de processus suffisamment fiabilisés.

II - Fonction ressources humaines

Un important travail de structuration de la fonction RH a été mené dans le cadre du passage aux RCE, en particulier par la mise en place d'une gestion intégrée de qualité, et par la création d'un bureau de la gestion des emplois et de la masse salariale. Le lien fonctionnel entre le suivi des emplois et de la masse salariale et le contrôleur de gestion, créé en 2013 au sein de la DRH, gagnerait à être renforcé, en particulier pour permettre la redondance des fonctions.

Les limitations des outils issus d'un SIRH vieillissant restent difficiles à surmonter, l'établissement n'utilisant pas POEMS, et restant tributaire de prévisions pouvant encore être affinées. L'intégration de Winpaie dans SIFAC semble s'effectuer en 2014 avec davantage de régularité, pratiquement au mois le mois.

La soutenabilité des recrutements fait l'objet d'un suivi par les services centraux, et l'établissement, qui dispose d'un référentiel d'équivalence horaire, indique mener une politique de renforcement du potentiel recherche. 17 emplois d'enseignants chercheurs ont ainsi été mis au concours en 2014²⁸. L'organisation des comités de sélection semble fortement centralisée.

Les personnels Biatss de l'université apparaissent peu mobiles. Le bureau de la formation des personnels a été renforcé et une commission paritaire interne a été instituée en vue de la détermination de la stratégie du plan de formation. La cartographie des emplois et des compétences reste à parachever.

Des groupes de travail ont été mis en place sur la politique indemnitaire et sur la situation des contractuels (31 % de l'effectif) et les carrières. Le bilan social est réalisé et gagnerait à être étoffé d'éléments d'analyse et d'aide à la décision.

Un bureau d'action sociale semble donner largement satisfaction. Le suivi médical des personnels devrait être renforcé ; le recours actuel à des associations de médecins du travail ne paraît pas apporter la réactivité et la

²⁸ 5 emplois de PR et 12 emplois de MCF (mars 2014). Source : données RH établissement.

continuité attendues d'un dispositif de prévention de proximité. La mise en place d'un centre de soins pour les étudiants pourrait constituer une piste de synergie possible.

Le Comité technique (CT) siège en moyenne 4 à 5 fois par an. Ses débats reflètent la relative sérénité du dialogue social et, sauf points de crispation, les décisions sont votées à une nette majorité. Le CHSCT, issu du CT, est en place et s'est emparé de la thématique des risques psycho-sociaux. Il s'appuie sur un service hygiène et sécurité structuré, ainsi que sur un réseau de 35 assistants de prévention. D'importants efforts doivent encore être accomplis par les composantes et services pour la formalisation de l'ensemble des documents uniques d'évaluation des risques.

III - Fonction financière et comptable

Le budget global s'élève à 119 540 580 euros en 2013 d'après le compte financier présenté au CA le 21 mars 2014. La situation financière est saine, ce qui doit permettre une meilleure appropriation de la politique budgétaire.

- 1 ● La structure de dépenses est maîtrisée et doit continuer à s'adapter à l'évolution prévisible des recettes

Le compte financier 2013 fait apparaître un taux d'exécution des charges de 95%. Les charges de personnel représentent 80,4% des dépenses de fonctionnement. Les produits présentent un taux d'exécution de 100%. Les ressources propres restent largement tributaires de l'évolution des effectifs étudiants, dans un contexte où les effectifs de l'Espé étaient encore pris en compte en 2013 dans le budget de l'université, et alors que les boursiers représentent près de la moitié des effectifs étudiants.

Les ressources issues de la recherche et de la formation continue restent stables, avec un taux de réalisation inférieur à leur budgétisation. Une vigilance est nécessaire sur les autres prestations de services, et sur la nécessaire diversification des ressources. La taxe d'apprentissage présente un tassement et se stabilise en 2013 à 784 K€. Le résultat net de la section de fonctionnement en 2013 est positif de plus de 6 M€.

Les opérations d'investissement sont volontaristes et augmentent sensiblement. Le taux d'exécution des dépenses d'investissement est de 67 %.

Le fonds de roulement net global en 2013 est de plus de 44 M€ (dont 10 M€ relevant de l'Espé et ayant vocation à être restitué) et représente 149 jours de charges décaissables. La trésorerie est particulièrement conséquente et s'élève à plus de 49 M€.

- 2 ● La structuration budgétaire est de qualité, mais peut encore gagner en formalisation et en projections pluriannuelles stratégiques

L'agent comptable est aussi le chef des services financiers ; il est en poste depuis 2004. La séparation des deux fonctions, préconisée par le rapport IGAENR préalable au passage aux RCE, n'a pas été réalisée. L'équipe financière et comptable est pour autant bien structurée, et dotée d'un service facturier. Le passage à SIFAC s'est opéré en 2011, en même temps que l'accession aux RCE, et a nécessité des ajustements internes. Néanmoins, les évolutions d'organisation qu'aurait dû impliquer la mise en place de l'outil ne semblent pas avoir été menées jusqu'au bout. Certaines composantes, ou certains services, ne semblent pas disposer de la taille critique pour utiliser SIFAC. Les opérateurs SIFAC sont ainsi au nombre de 272 dans l'ensemble de l'université. La structure budgétaire apparaît relativement surdimensionnée relativement à la taille de l'université : 21 unités budgétaires ; 425 centres financiers dont 130 en dédoublement dans l'unité budgétaire Paye.

Le processus budgétaire est relativement bien construit, mais manque encore de formalisation et de capacités de prévisions pluriannuelles. Il ne semble pas qu'il y ait de débat d'orientation budgétaire au Conseil d'administration, ni de lettre de cadrage formalisée, préalablement au vote du budget²⁹. Les phases de dialogue de gestion, qui se tiennent à la présidence en juin et traitent principalement des charges d'enseignement, sont désormais précédées de déplacements auprès des composantes sous l'égide du 1^{er} VP, en charge des moyens, et permettent de faire le lien entre l'exécution budgétaire et la préparation du budget suivant.

En matière de suivi de gestion, des situations budgétaires mensuelles sont adressées aux composantes. La prévision budgétaire liée aux charges de personnels pourrait encore gagner en précision, s'il est possible de travailler sur les décalages dans les recrutements, et sur la budgétisation d'heures complémentaires s'avérant *in fine* non réalisées.

²⁹ Ce qui va dans le même sens que l'absence de dialogue budgétaire indiqué plus haut.

- 3 ● Le processus de certification des comptes est bien enclenché, ce qui implique un travail sur les deux dernières réserves, et doit déboucher sur la mise en place du contrôle interne comptable

Depuis 2011, les deux réserves persistantes énoncées par les commissaires aux comptes concernent l'inventaire physique, et la question de l'évaluation des bâtiments par France Domaine, considérée comme insuffisamment documentée. La réserve concernant l'inventaire physique doit pouvoir être levée à court terme, au besoin en se faisant accompagner, et en dégageant le temps nécessaire pour la mise en œuvre.

La mise en place du contrôle interne comptable gagnerait parallèlement à être considérée comme une priorité. La cartographie des risques et le plan de contrôle restent ainsi à formaliser. Le point de vigilance majeur dans ce cadre reste la maîtrise de la masse salariale, en mobilisant les services RH et les procédures de contrôle liées à la paye. La gestion des immobilisations et de leur bonne imputation, la commande publique, en alliant qualité du contrôle et réactivité, ainsi que le rattachement correct des produits et des charges à l'exercice constituent également des axes de travail attendus.

IV - Fonction immobilière et logistique

La gestion immobilière est de qualité grâce à l'appui sur des équipes d'expérience

Comme dans les autres champs d'activité de l'université, la fonction immobilière a été fortement impactée par l'intégration de l'IUFM, et a dû s'adapter à la prise en compte de surfaces surdimensionnées, puis au redimensionnement lors de la création de l'Espé.

La direction du patrimoine, de la logistique et des achats apparaît bien structurée. Son responsable est en poste depuis 1996. Il n'y a pas d'élus de référence apparaissant dans l'organigramme politique de l'université pour le portage de la stratégie immobilière. Les agents chargés de la logistique des sites sont rattachés aux directeurs de composante.

L'université a rédigé en 2010 son schéma pluriannuel de stratégie immobilière, avec l'aval de France Domaine et du Conseil immobilier de l'État, ainsi que le schéma directeur de mise en sécurité. Les diagnostics liés à la mise en sécurité, à l'accessibilité, au bilan énergétique, au bilan carbone, à l'amiante sont réalisés. L'université s'est dotée depuis 2006 d'un logiciel de gestion de patrimoine, et la numérisation des plans et des données techniques est opérationnelle.

Les travaux de mise en sécurité continuent à être menés. Entre 2010 et 2013, l'université a ainsi engagé 2.57 M€ de travaux dont 0.75 M€ sur financements État. Le coût global de la mise en accessibilité est de 2.5 M€, dont près de 55% ont été réalisés depuis 2010, sur subventions spécifiques.

La programmation pluriannuelle des opérations de maintenance est annoncée pour 2015. Le nombre de maîtrises d'ouvrage apparaît en diminution, même si l'université met à profit sa bonne santé financière pour réaliser des opérations de restructuration en cofinancement CPER (IUT de Béthune), ou de construction sur fonds propres (UFR STAPS).

V - Système d'information

Le système d'information est fortement tubulaire et son urbanisation doit être poursuivie

La direction des systèmes d'information (DSI) a été fortement marquée par les évolutions liées à l'intégration de l'IUFM, puis par la constitution de l'Espé. Sur la quarantaine d'agents constituant la DSI, 18 étaient implantés au sein de l'école interne à Villeneuve d'Ascq et ont ainsi rejoint l'Espé à sa création.

La tâche du nouveau directeur des systèmes d'information de l'université, recruté en mai 2013, est ainsi de reconstituer des services sur le site d'Arras, en s'appuyant sur 4 pôles : TICE et communication, Infrastructures et réseau, développement, et une fonction helpdesk et conseil. La ligne de partage entre le pôle TICE et le service universitaire de pédagogie, et le portage politique global des systèmes d'information, ont vocation à être précisés.

Le recrutement d'un ingénieur réseau système est en cours, l'université ne disposant pas à ce stade de redondance sur cette fonction critique. Des réunions mensuelles avec les correspondants informatiques des composantes ont été institutionnalisées. Une dizaine d'agents appartenant à la branche d'activité professionnelle (BAP) informatique relèvent directement des composantes.

Le schéma directeur date de 2010 et a vocation à être mis à jour. Une étude de la mise en place d'un plan de reprise d'activité est programmée pour 2015, ainsi que la mise en place d'une salle d'exploitation de secours.

Un comité TICE est en place³⁰. Des comités d'utilisateurs ont été instaurés en 2014, même si le volet Administration ne semble pas avoir été couvert à ce stade. L'université est associée à l'université numérique en Région (UNR) et à des projets nationaux de développement, tel le logiciel de gestion des stages PStage, dans le cadre du consortium ESUP.

Un important travail doit encore être réalisé sur la mise en qualité des données. L'interface Winpaie/Harpège doit ainsi faire l'objet d'une attention particulière. La synchronisation des données est dans ce cadre prévue pour la rentrée universitaire 2014, et doit permettre d'éviter les risques actuellement liés aux doubles saisies. Le changement du logiciel de gestion des heures complémentaires Helico est prévu pour septembre 2015 ; cet applicatif n'étant pas interfacé avec Apogée.

L'université adopte une position prudente sur la question du changement de son applicatif RH, et ne souhaite pas s'engager sans visibilité dans le SIRH proposé par l'AMUE. Le fonctionnement de l'applicatif de gestion financière et comptable SIFAC est considéré comme stabilisé. Il n'y a pas d'évolution prévue du système d'information scolarité.

³⁰ Le comité TICE, qui ne doit pas être confondu avec le pôle TICE (un des services de la DSI, créé il y a 10 ans), est « chargé d'accroître l'offre de formation à distance par le biais d'appels à projets. Il donne un avis sur le choix des formations, et participe activement à leur mise en place grâce au support du pôle TICE de la DSI ». Il est composé de membres de la DSI, des chargés de mission, d'enseignants, de la directrice des études, de la DGS, du VPCA (source : rapport d'autoévaluation).

Conclusion

L'université d'Artois a été créée en 1991, avec pour mission d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur de la population au sein d'une région économiquement et socialement défavorisée. Elle a répondu à ce défi et continue résolument à concentrer ses efforts en direction de la réussite des étudiants, confirmant ainsi son rôle social. La poursuite de cet objectif ne l'a pas pour autant conduite à sacrifier la recherche. Elle a su également exploiter les opportunités qui se sont présentées au plan de la recherche et affirme ainsi sa dimension régionale, avec le soutien des collectivités territoriales et des partenaires locaux. En tant qu'université de rattachement de l'IUFM (jusqu'à sa transformation en Espé et son rattachement à la Comue), elle a été de fait invitée à devenir centre de compétence pour la formation des enseignants (deuxième en France par la taille de l'IUFM).

Aujourd'hui, l'université d'Artois n'est pas complètement maîtresse de son destin. Dans la situation actuelle de transformation du paysage de l'ESR, avec le renforcement du rôle de la Comue, le positionnement de l'université d'Artois, qui résulte de choix qui ne sont pas tous du fait de l'université elle-même, présente un risque de fragilité et de dépendance qui devrait susciter l'intérêt et le soutien des responsables politiques comme de la société civile dans la région.

En effet, l'évolution de la Comue avec, notamment, la coordination de l'offre de formation en master et celle du niveau D par le collège doctoral (entraînant la nécessaire répartition des contrats doctoraux entre ED et laboratoires), aura nécessairement un impact sur l'université, comme sur les autres universités «périphériques» que sont l'université du Littoral Côte d'Opale et celle de Valenciennes. L'université d'Artois devrait, seule, ou mieux encore, en coopération avec les deux autres universités, définir et négocier un positionnement soutenable avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des acteurs du monde économique.

Trois grandes conclusions émergent de l'analyse de la situation de l'université d'Artois :

- La question de la coordination et de l'équilibrage entre les deux missions d'enseignement et de recherche, comme celle de l'équilibre entre champs disciplinaires, impose des choix difficiles comme le montrent la définition des domaines d'intérêt majeur et l'application de cette politique en relation avec les choix de recherche des équipes et avec les besoins d'enseignement et donc le recrutement des enseignants-chercheurs.

- En matière de recherche, il se peut que la pratique de niches de recherche, heureusement définies, (et en cohérence avec la demande locale) ait ralenti l'effort de valorisation des résultats. Ce qui témoignerait d'une tension entre le choix raisonnable de contribuer à des problématiques de recherche à fortes synergies locales, d'une part, et de l'autre, la nécessité impérieuse, compte tenu de la compétition, d'accroître la visibilité et donc l'attractivité des équipes de recherche.

- Cette tension entre intégration et adaptation au contexte territorial proche et rayonnement de l'établissement est également préoccupante au niveau de la formation. Le profil de la demande des étudiants et de leurs capacités constitue une contrainte qui pèse par exemple sur des masters associés aux thématiques de recherche. Or, si les masters s'appuient sur la recherche conduite dans l'établissement ou à proximité, ils constituent également la pépinière où sont formés de futurs chercheurs. Dans la perspective de la coordination de l'offre de formation à l'échelle de la Comue, l'université d'Artois aura intérêt à présenter des propositions solides et argumentées afin de maintenir l'articulation master/recherche.

I – Les points forts

- L'université d'Artois fait preuve d'un enracinement local réel grâce à la proximité spatiale et la bonne articulation avec les partenaires sociaux et économiques, facteurs favorables à l'accompagnement et l'insertion professionnelle des étudiants.
- L'université remplit ses missions de formation dans le contexte local, en proposant des formations généralistes classiques qui cohabitent avec des « pépites » : des formations originales et spécifiques (licences arts du spectacle, lettres-histoire-droit, SPI).
- L'accompagnement et la réussite de l'étudiant sont au centre des préoccupations à chaque niveau de l'université, de l'amont jusqu'à l'aval.

- L'université conduit une politique forte et ambitieuse de formation continue, en particulier via la VAE.
- Les services de l'université font preuve d'une bonne capacité à travailler ensemble, en réaction à la dispersion géographique.
- La dimension humaine de l'université favorise l'esprit d'initiative, contribue au sentiment d'identité et favorise le dynamisme de certains services.
- L'université présente une situation financière saine et une gestion immobilière de qualité.

II – Les points faibles

- La recherche au sein de l'université manque de visibilité à l'échelon national et international, sauf pour quelques pépites scientifiques.
- Sur le plan de la démarche qualité, on dénote l'absence d'une volonté d'engagement en direction d'une politique globale et coordonnée, une faible capacité d'autoévaluation, et l'absence d'indicateurs et de critères d'évaluation.
- Certains masters, qui recrutent peu en dehors de leur bassin proche, souffrent d'un manque d'attractivité.
- La formalisation des procédures de gestion et des données de pilotage est encore incomplète.
- La position de l'université au sein de la Comue paraît fragile. Cette fragilité est accentuée par la fusion prévue des trois universités de Lille et le transfert de l'Espé à la Comue.

III – Les recommandations

- Adopter une démarche prospective et proactive basée sur les atouts et les points forts de l'établissement et s'appuyer sur l'analyse anticipée de l'évolution de l'environnement et de la demande sociétale (ou demande sociale et économique). Il s'agit de construire une vision prospective et de faire des choix réalistes. Il est sans doute nécessaire de continuer à restructurer la recherche, ainsi que la formation au niveau du master, autour de thématiques principales.
- Réfléchir à la stratégie à adopter vis à vis de la Comue, en élaborant différents scénarios selon l'évolution de celle-ci tout en poursuivant le dialogue avec la future université de Lille issue de la fusion et avec les universités de la région (Valenciennes et ULCO) pour négocier un positionnement soutenable à long terme.
- Renforcer le portage politique interne qui apparaît faible face aux initiatives foisonnantes de la base, en s'appuyant sur les instances.
- Coordonner et structurer les initiatives en matière de qualité en vue d'élaborer une véritable politique de qualité et fiabiliser les données de pilotage
- Poursuivre l'amélioration déjà entamée du pilotage en renforçant, entre autres, la structuration du système d'information.

Liste des sigles

A - B

Aeres	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
ANR	Agence Nationale de la Recherche
Apogée	Application pour la gestion des étudiants et des enseignements
BIATSS	Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé
BQR	Bonus qualité recherche
BTS	Brevet de technicien supérieur

C

C	Chercheur
CD2E	(Association) Création Développement Eco-Entreprises
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEVPU	Conférence nationale des Etudiants Vice-Présidents d'université
CFVU	Commission de la formation et de la vie universitaire
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CNRS	Centre national pour la recherche scientifique
Comue	Communauté d'universités et établissements
CPER	Contrat de Projet Etat-Région
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
CNOUS	Centre national des œuvres universitaires et scolaires
CR	Conseil régional
CRIL	Centre de Recherche en Informatique de Lens
CRITT M2A	Centre de recherche et d'innovation technique et technologique en moteur et acoustique automobile
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

D

DAEU	Diplôme d'accès aux études universitaires
DEG	Droit Économie Gestion
DGS	Direction général des services
DIM	Domaine d'intérêt majeur
DRH	Direction des ressources humaines
DSI	Direction des systèmes d'information
DU	Diplôme universitaire
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie

E – G

EA	Equipe d'accueil
EC	Enseignant-chercheur
ECTS	<i>European Credits Transfer System</i> (système européen de transfert de crédits)
ED	École doctorale
ENT	Environnement Numérique de Travail
ERC	<i>European Research Council</i>
ESPE	Ecole supérieure du professorat et de l'éducation
FLE	Français langue étrangère
FSDIE	Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes
GVT	Glissement Vieillessement Technicité

H

HAL	archive ouverte pluridisciplinaire
HDR	Habilitation à diriger des recherches

I – M

IGAENR	Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
IGE	Ingénieur d'études
ITA	Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs
IUFM	Instituts universitaires de formation des maîtres
IUT	Institut Universitaire de Technologie

LBHE	Laboratoire de Physiopathologie de la Barrière Hémato-Encéphalique
L1/L2/L3	Licence 1 ^{re} année, 2 ^e année, 3 ^e année (LMD)
LGCgE	Laboratoire de génie civil et génie environnemental
LRU	Loi relative aux Libertés et Responsabilités des universités

MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
------	--

O

OSEO	Banque publique pour le soutien à l'innovation
------	--

P – T

PAPESR	Aide au pilotage pour tous les décideurs de l'enseignement supérieur, de la recherche
PCRDT	Programme cadre de recherche et développement technologique
PEDR	Prime d'encadrement doctoral et de recherche
PES	Prime d'excellence scientifique
POEMS	Pilotage opérationnel des emplois et de la masse salariale
PREL	Programme régional de réussite en études longues
Pres	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

RCE	Responsabilités et compétences élargies
RH	Ressources humaines
RI	Relations internationales

SAOIP	Service d'Aide à l'Orientation et à l'insertion Professionnelle
SATT	Sociétés d'accélération du transfert de technologies
SCD	Service commun de documentation
SEPIA	Service d'éducation permanente interpoles Artois
SESAM	(Ecole doctorale) Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SIFAC	Système d'information financier analytique et comptable
SIRH	Système d'information de gestion des ressources humaines
SJPG	Sciences Juridiques, Politiques et de Gestion
SMRE	Sciences de la matière, du rayonnement et de l'environnement
SPI	Sciences pour l'ingénieur
ST	Sciences et technologies
SUP	Service universitaire de pédagogie
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
SUMPS	Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
SVE	Sciences de la vie et de l'environnement

TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
------	--

U

UMR	Unité mixte de recherche
UNR	université numérique en région
UFR	Unité de formation et de recherche

V

VAE	Validation des acquis d'expérience
VCA	Vie culturelle et associative
VP	Vice-Président

Observations du président



Observations du président de l'université d'Artois.

L'image générale de l'établissement, telle que renvoyée par ce rapport de l'AERES, nous semble pour l'essentiel correspondre à nos propres conclusions. L'université d'Artois remercie le comité de visite pour son écoute attentive et se félicite notamment de voir reconnues la qualité des formations et la qualité de la vie étudiante dans tous ses aspects, culturels comme sociaux, ainsi que la bonne insertion dans le territoire.

Cette « dimension humaine » n'entre cependant pas en contradiction avec celle d'excellence en matière de recherche et de relations internationales. La qualité de cette recherche a été soulignée par les comités de visite des laboratoires, dont les rapports font dans l'ensemble ressortir le rayonnement national et international. Si l'on considère le peu d'ancienneté de l'université et sa taille modeste, ce rayonnement est même remarquable dans certains secteurs ou « niches » ou dans le cadre de laboratoires régionaux. Concernant les relations avec l'étranger, l'université d'Artois a été pionnière dans l'ouverture sur la Chine, en entretenant des relations privilégiées avec l'université de Nankin, relations aujourd'hui étendues à Macao, Canton et à d'autres universités de moindre rang. Le Français Langue Etrangère sur objectifs spécifiques est particulièrement reconnu, et son master à distance attire plusieurs centaines d'étudiants de tous pays, avec des antennes en Egypte et en Grèce. Nous pouvons évoquer aussi le projet bien engagé de master « Erasmus mundus » en logistique ou la récente création de l'institut d'études et de civilisation polonaises, en lien avec les plus hautes autorités de la Pologne.

Les « tensions » évoquées dans le rapport sont donc effectives mais sont donc pour l'essentiel surmontées, à la fois par une adaptation continue aux nouveaux besoins de formation et par une délimitation très stricte des champs de recherche, qui a conduit au fil du temps à ne pérenniser que les laboratoires répondant à des critères sévères de qualité. L'autre « tension » évoquée, résultant de la concurrence entre projet d'université lilloise et projet de communauté, échappe en partie à l'établissement, qui a cependant beaucoup œuvré pour la cohérence régionale en acceptant de transférer à la communauté l'IUFM dont il avait la charge. Nous nous félicitons de voir reconnu ce « sens de la responsabilité et de la solidarité ».

Concernant la gouvernance, il est indiqué que l'université a des difficultés à fiabiliser les données du pilotage. L'université a bien conscience des améliorations à apporter, et des actions ont déjà été mises en place, avec des progrès significatifs dans le dialogue de gestion avec les composantes, qui permet de calculer leurs dotations au plus juste. D'autre part, la bonne gestion, tant de la masse salariale que de la dotation de fonctionnement, est reconnue, notamment par les services du rectorat. Pour ce qui est du sentiment d'appartenance des divers sites à une seule entité, l'université d'Artois, celui-ci a beaucoup progressé en deux ans, notamment grâce à de nouveaux supports de communication, plus

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

réactifs, et à la mise en place d'un bureau élargi aux directeurs de composantes, qui anticipait sur le nouveau conseil prévu par la loi sur l'enseignement supérieur.

Nous voudrions revenir sur quelques points plus précis sur lesquels nous avons déjà apporté des éléments de réponse, non retenus dans le rapport définitif.

Nous ne souscrivons pas à la remarque concernant le manque de possibilités de débouchés en master pour les licences de l'université, notamment en SHS. Comme souligné par le rapport, l'étudiant a une place centrale à l'université qui attache une attention particulière à son insertion. L'offre de masters répond aux besoins de tous ces étudiants, quelle que soit leur filière et que ce soit dans la voie recherche ou la voie professionnelle.

Le rapport soulève le problème de la répartition des contrats doctoraux au sein de la Comue, mais ce problème ne se pose pas puisque chaque université répartit ses contrats doctoraux et qu'il n'est pas envisagé de les répartir au niveau de la Comue. D'autre part, le nombre de ces contrats doctoraux a été significativement augmenté ces dernières années, grâce notamment à un meilleur couplage avec les allocations régionales.

Enfin, nous voudrions nuancer l'idée selon laquelle « la ligne de partage entre le pôle TICE et le service universitaire de pédagogie » aurait à être précisée : le SUPArtois dispose d'un périmètre d'intervention clairement défini, tout en collaborant étroitement avec d'autres services de l'université, et c'est un principe que nous appliquons avec constance, dans un établissement dont la taille permet précisément ce type de coopération.

Au-delà de ces quelques remarques, l'université a pris bonne note de l'incitation à améliorer encore le contrôle qualité et se réjouit de voir d'ores et déjà cette qualité reconnue.

Le 05/09/2014

Le Président de l'Université d'Artois,

Francis MARCOIN

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr

Organisation de l'évaluation



L'évaluation de l'université d'Artois s'est déroulée du 18 au 20 mars 2014. Le comité d'évaluation était présidé par Bernadette Madeuf, professeur des universités, ancienne présidente de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Ont participé à l'évaluation :

- Pascale Bergmann, professeur des universités, vice-présidente déléguée réussite étudiante de l'université de Strasbourg ;
- Philippe Diaz, secrétaire général adjoint de l'académie de Versailles ;
- Xavier Galiègue, maître de conférences, université d'Orléans ;
- Robert Jérôme, professeur émérite, université de Liège ;
- Guilhène Maratier-Décléty, ancienne directrice des relations internationales de l'enseignement, Chambre de commerce et d'industrie de Paris ;
- Olivier Ourmières-Montel, vice-président étudiant de l'université Montpellier 2.

Caroline Le Van Kim, déléguée scientifique, et Michelle Houppe, chargée de projet, représentaient l'Aeres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la *Liste des experts ayant participé à une évaluation par l'Aeres* à l'adresse URL https://ged.aeres-evaluation.fr/guest.php?sole=Y&app=Aeres_DIFFCV